

SOMMAIRE

4 Ni hérisson, ni paillason en tournée
L'expérience de l'établissement de St-Sulpice

5 Initiatives de paix
Notre impression sur le premier Salon international des initiatives de paix

6 L'ayurveda, yoga et non-violence

21 Le Larzac, un haut lieu symbolique
Que reste-t-il des rassemblements ?

22 Lectures à découvrir

Spécial «35 ans du CMLK»

7 Le Centre dans les années 70

11 Du côté de l'édition

12 Une documentation unique en Suisse

14 PBI : une collaboration réussie

15 Tour de Romandie à vélo

16 Le CMLK et l'Autre

17 La médiation de voisinage

19 Causes Communes Vaud en Croatie

20 Le cake de Madame Rinsoz

EDITORIAL

35 ans au service de la non-violence

Objection à la culture de la violence, résistance à l'ordre imposé, actions pour la justice globale, éducation à la paix : voici les raisons d'être et d'agir du Centre Martin Luther King. Plus de 35 ans de présence citoyenne pour promouvoir la non-violence en Suisse romande.

Afin de mieux cerner nos objectifs et notre identité, nous avons plongé dans nos archives, mis en évidence les moments forts de notre activité, retrouvé des personnes qui leur ont donné vie. Ainsi, des témoignages enrichissants ont été mis en forme, dont plusieurs conservent toute leur actualité. Ce fut une belle occasion de renouer avec les «anciens», dont certains sont encore très actifs. Nous souhaitons partager cet héritage, cette mémoire collective, pour les faire grandir avec les nouvelles générations.

Nous vous annonçons, dans le *Terres Civiles* de décembre 2003, que cette approche donnerait lieu à un «livret anniversaire» pour les 35 ans du CMLK. Un projet finalement transformé en deux cahiers «spécial 35 ans», dont le premier est à découvrir dans ce numéro (pp. 7-20). Comme une brochure avait déjà été réalisée pour les 20 ans du CMLK, cette nouvelle mise en perspective de nos activités porte essentiellement sur les 15 dernières années. Un aboutissement réalisé en grande partie grâce à la contribution de Marc Monney durant son stage.

Ce regard en arrière n'est pas nostalgique, bien au contraire. Nous souhaitons que les initiatives concrètes de nos prédécesseurs nous donnent force et inspiration pour continuer à être aussi combatifs que possible dans un contexte différent. Défi par-

ticulièrement bien relevé, au tournant de ces 35 ans du CMLK, grâce à l'exposition «Ni hérisson, ni paillason» dont un kit pour les enfants, actuellement en tournée et qui ne cesse de recevoir d'émouvants éloges (p. 4). Signalons encore notre présence au premier «Salon international des initiatives de paix» (p. 5) et le lancement officiel de notre nouveau nom «Centre pour l'action non-violente», prévu dans le courant de cet automne.

Un tout grand merci à celles et ceux qui ont permis au CMLK de perdurer durant toutes ses années.

Sandrine Bavaud

35 ans du CMLK

RECITS, TEMOIGNAGES, ARCHIVES...

Le Centre dans les années 70, p. 7 - Du côté de l'édition, p. 11 - Une documentation unique en Suisse, p. 12 - PBI : une collaboration réussie, p. 14 - Tour de Romandie à vélo, p. 15 - Le CMLK et l'Autre, p. 16 - La médiation de voisinage, p. 17 - Causes Communes Vaud en Croatie, p. 19 - Le cake de Madame Rinsoz, p. 20

La vie du CMLK dans les années 70

Profondément marquées par le goût de la révolte, les années 70 ont vu le CMLK prendre part à la vague contestataire. Un récit pour évoquer cette agitation juvénile, brouillonne, généreuse et féconde...

La mémoire est souvent lovée en haut des étagères. Au risque de me rompre quelques os, me voilà grimpé sur un tabouret pour y aller dénicher, au sommet d'un rayonnage, une pile de documents. Après avoir soufflé sur la poussière accumulée, ces journaux jaunis vont pouvoir me rafraîchir la mémoire. Car, oh banale banalité, les années passent et les souvenirs s'enfouissent dans la masse des jours passés.

J'ai donc été secrétaire du Centre Martin Luther King durant près de quatre ans jusqu'à l'été 1978, en succédant à Claire-Annette Aerny. Ensuite je suis parti à Barcelone pour cause de thèse de doctorat consacré à la guerre civile espagnole.

Sur les hauts de Lausanne, le CMLK était un îlot hors de l'agitation urbaine : une maison de contes pour enfant qu'on joignait par un petit chemin sinuant au milieu d'une forêt, au creux de l'avenue Béthusy N° 56. Cette vieille bâtisse appartenait à une dame âgée et sympathisante (Britta Lebet), qui en avait loué, à un prix militant, la moitié du rez, puis tout le bas.

Il n'y avait pas beaucoup d'espace au secrétariat, mais, malgré les fréquentes défaillances du poêle à mazout, on y trouvait beaucoup de chaleur humaine et d'énergie. Téléphones, visites, conseils, réunions, comités, sessions, soirées de pliage et d'expédition du journal, la mai-

son hors du monde grouillait de monde et d'activités.

Un aréopage de charmantes vieilles dames (Suzanne Freymond, Mme Bornand, Mlle Rindlisbacher...) venait généreusement nous aider pour le fichier, les envois, la bibliothèque.

Lausanne, géographiquement bien située, accueillait aussi le siège de la Fédération romande des mouvements non-violents. Et effectivement, du côté de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Bienne et le Valais, il existait un réseau de relations, de contacts, de compagnonnage, plus ou moins dynamique selon les périodes et les personnes impliquées dans des projets. Par ailleurs, des courants religieux et/ou philosophiques entouraient le CMLK. Des Quakers aux Amis de Lanza del Vasto, en passant par Pax Christi, le Mouvement International de la Réconciliation, Ecole Instrument de Paix, l'Internationale des Résistants à la Guerre ou le Service Civil International, une constellation de sensibilités et d'engagements multiples gravitait autour du CMLK.

Les finances étaient souvent aléatoires et à la fin de certains mois, les caisses étaient insuffisantes pour régler le traitement, pourtant bien modeste (Fr 500.- en 1977) du secrétaire.

Le recul du temps permet sans doute de mieux tracer certains contours, car dans l'agitation ou la frénésie du moment – cir-

culaires à envoyer de toute urgence, réunions de crises, communiqués-répliques, conférences de presse, actions de protestations... - il s'agissait surtout de parer au plus pressé...

Conscience de l'objection

Bien sûr le gros morceau, c'était l'objection de conscience, encore alors criminalisée et considérée comme un acte à réprimer, à sanctionner par des arrêts répressifs ou par l'emprisonnement. Conseils, brochures d'informations, préparation au procès et argumentaire, il s'agissait de suivre les agissements de la «Justice» Militaire, d'être présent au plus de procès possible (et transmettre dans la foulée les condamnations, sous forme de communiqué neutre à l'ATS).

Souvent, l'objecteur, (trop) individualiste, isolé, se retrouvait enfoncé par la dialectique et la machinerie judiciaire galonnée; le p'tit jeune ne savait répondre à la sempiternelle question de quoi faire si son amie (ou sa mère) était-violée-sous-ses-yeux, son bafouillage embarrassé confortant l'institution martiale dans sa croyance, que décidément, la non-violence n'était synonyme que de passivité, de lâcheté ou d'inconséquence, en transposant impunément une situation individuelle exceptionnelle à la violence collective, organisée et planifiée. Parfois même, dans cet ersatz triste de justice, c'était le défenseur d'of-

fique, un gradé qui en rajoutait une couche contre son «client» objecteur, après le réquisitoire de l'«Auditeur» et sous l'œil fatigué du «Grand Juge». Mais le Tribunal Militaire était aussi une tribune pour que des hommes et des femmes de bonne volonté – professeurs, écrivains, personnalités, dont parfois même des officiers – viennent aussi apporter leur soutien motivé ou leur témoignage pour légitimer l'objection de conscience.

Face à l'arbitraire de cette pseudo-justice, nous avons développé un mouvement de boycott, de refus de participation à ce simulacre, avec le risque à assumer, de voir les peines se faire encore plus dures... Il y eut aussi moult manifs festives, du théâtre de rue à l'issue ou en ouverture de procès. Une pétition, impulsée par Yves Brüttsch, ancien chroniqueur judiciaire du quotidien *La Suisse*, contre les condamnations d'objecteurs fut déposée à Berne, en juin 1975, avec 29'743 signatures. Et deux actions estivales plus vastes : le Tour de Romandie pour l'objection à vélo (9-24 juillet 1976) et un Tour de Suisse (31 juillet –13 août 1977) avec un vieil autocar Saurer. De même que la mise sur pied du CHOC (Coordination Helvétique des Objecteurs de Conscience) avec l'opération CHOC-LIME, où à l'issue des procès, il était remis à chaque membre du Jury militaire une lime en chocolat, de même que l'on incitait à l'envoi de ces mêmes limes aux objecteurs qui étaient derrière les barreaux.

En prison, les objecteurs avaient l'avantage de ne pas connaître de sentiment de culpabilité, mais de connaître, en général, la date de leur incarcération et de s'y préparer ; de plus, ils possédaient généralement un niveau socio-culturel plus élevé que la population carcérale. Des connexions *naturelles* apparurent avec les mouvements de prisonniers (en particulier avec le Groupe Action Prison, animé par Michel Glardon) et diverses actions de résistance, comme des lettres ouvertes ou de mini-grèves furent co-menées par des réfractaires, sans oublier le remarquable livre *La Suisse à l'ombre – Guide des plus belles prisons de Suisse romande* dû à l'initiative de Roger Gaillard. Grâce à la conscience critique des objecteurs, les aspects les plus rétrogrades et absurdes de la prison ont pu faire l'objet de débats

publics. Bien que quelquefois la dureté de la tôle ait brisé ou radicalisé certains destins, comme celui de Laurent Jaquet, qui s'est suicidé au pénitencier de Bellechasse en décembre 1975 et tels ceux de Jacques Fasel et Daniel Bloch, qui se lancèrent ensuite dans la voie en impasse du *banditisme révolutionnaire*...



Dessin tiré du *Combat non-violent*, avril 1973

La contestation de l'obligation de servir se doublait de la revendication d'un service civil authentique. Des complicités multiples ont existé avec le Service Civil International ; ainsi cette action du 31 janvier 1975 au Château de Neuchâtel, où à l'issue des débats de la matinée du Tribunal de Division 2, dirigés par le Grand Juge Houriet – qui s'était distingué par son habitude de prononcer de lourdes peines (en décembre 1974, par exemple, 16 et 12 mois d'arrêts fermes contre deux objecteurs), Laurent Mader, secrétaire du SCI, Françoise Bourqui du CMLK et le sous-signé ont protesté en se référant à la signature par la Suisse de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, qui reconnaît le Droit au refus du service militaire. Le Grand Juge, ulcéré, tenta de nous faire taire, à tour de rôle, par les policiers, puis il nous fit amener devant sa Cour pour mieux connaître les motifs du ramdam. Le jury, en comparution immédiate, se retira brièvement pour délibérer

et infligea à chacun 24 heures de prison à purger immédiatement. Les médias, dont la TV romande, avertis et présents, couvrirent largement le tohu-bohu...

A Genève, un loufoque et dynamique groupuscule, bizarrement intitulé «Armée et Foyer» («Association pour la Résistance à la Militarisation Ehontée Et...») on n'a jamais su vraiment la suite de cette abréviation !), emmenées par Alain Lenoir, Jacques Mader, René Buchman... se distinguait par des actions décidées et décalées. Au bout du Lac également, des *vieux sages rebelles*, hommes d'envergure et de vastes convictions tels René Bovard ou Robert Junod, proposaient aussi des voies stimulantes pour une contestation créative du monolithe militaire.

Le refus de la taxe militaire, à laquelle étaient astreints les citoyens ne faisant pas/plus de service suscita aussi diverses actions, mais sans parvenir à faire plier la justice, qui infligeait des condamnations de quelques jours d'emprisonnement ou des amendes, avec en plus et toujours l'obligation de s'acquitter de cette taxe honnie...

Le pasteur Michel Grenier, fondateur du CMLK, militant infatigable, continuait de participer à certaines activités. Nous autres *sauvageons* n'étions pas forcément sur la même longueur d'ondes, mais dans l'ensemble il nous faisait plutôt confiance. Son engagement public pour l'objection lui aura encore causé divers ennuis avec la hiérarchie de l'Eglise protestante au point de se retrouver sans emploi, au chômage, puis chauffeur de taxi à Lausanne, où il ne tarda pas à développer des actions syndicalistes !

Vers l'élargissement de la diffusion des idées

L'offset a permis à une multitude de petites feuilles de voir le jour. Les coûts d'impression diminuaient et la fabrication était simplifiée. Des magazines underground, des brûlots politiques, des fanzines, des bulletins protéiformes se sont multipliés, avec un graphisme volontiers éclaté.

Aussi, la presse a occupé une part importante de notre énergie. Dans la perspective d'élargir la diffusion des idées, qui était (est) trop confinée à nos milieux déjà convaincus.

Combat non-violent a paru d'octobre 1972 à décembre 1977 et a compté cinquante numéros. Avec l'équipe des deux dernières années, le souhait a été de s'ouvrir à d'autres sujets de société et de prendre davantage en compte la présentation graphique.

Le désir de publier un journal plus élaboré a pu se concrétiser grâce à une «OPA» amicale, une fusion avec le journal *Le Résistant à la Guerre*, qui paraissait depuis quinze ans. *Le Résistant* avait trois fois plus d'abonnés, mais pratiquement pas d'équipe autour de Jean-Claude Henne, tandis que *Combat non-violent* disposait d'énergies.

Nous nous sommes retrouvés avec un capital de deux mille abonnés payants et une large diffusion par le réseau des kiosques Naville.

Le choix du nouveau titre - *Le Rebrousse-poil* - indiquait une façon «de remonter à contre-courant les flots troubles des événements de ce monde de turbulences». Eclos en février 1978, la nouvelle feuille était sous-titrée «Mensuel d'action non-violente, de réflexion et de contre-information» («écologie» remplaçant «réflexion» dès le N° 5).

Outre les thèmes spécifiques de l'objection et de la non-violence, *Le Rebrousse-poil* s'ouvrait à l'environnement, à l'auto-gestion, à la vie communautaire, au féminisme, à l'éducation et à l'art de vivre alternatif. Dans le paysage de la presse romande contestataire, *Le Rebrousse-poil* se retrouvait au premier plan, à côté du *Tout Va Bien* genevois et marxisant. Un projet singulier de rassembler les publications marginales romandes en un gros tout (intitulé *Le Fantôme de la liberté*) avait même été lancé par le remuant éditeur Rolf Kesslerling et le polémiste valaisan Narcisse-René Praz ; ce dernier animait *La Pilule*, son hebdomadaire satirique et

avait publié une tonique parodie du livre officiel du Département Militaire Fédéral *Défense civile* (distribué dans tous les foyers) sous le nom de *Petit livre vert de gris - défense si vile*, qui avait connu un succès populaire considérable...

Le Rebrousse-poil et *Combat non-violent* ont été une pépinière, un laboratoire, un tremplin pour plusieurs personnes qui ont poursuivi plus tard une carrière dans la presse «installée», comme Antoine Duplan, Christiane Imsand, Marie-Jeanne Krill ou encore Michel Rime. Christian Schilter, jeune typographe, s'occupait de la mise en page et diverses plumes mili-

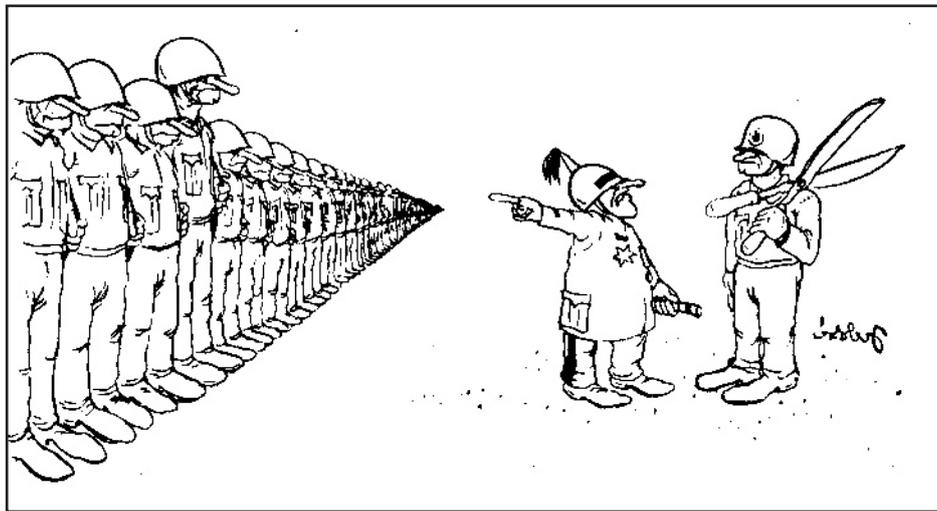
ou Martial Leiter, par ailleurs collaborateur régulier et auteur de nombreuses couvertures.

L'équipe s'intéressait à la contre-culture et à l'underground... avec l'intuition que sans doute un certain art de vivre pouvait permettre d'introduire plus d'art dans la vie...

Pour tenter d'améliorer les finances, nous avons organisé deux fêtes de *Combat non-violent*, qui s'étaient plutôt soldées par du déficit, mais avec une belle brochette de chanteurs et d'artistes sympathisants, comme Dominique Scheder, Alain Nitchaëff, Michel Bühler, François But-

tet ou Jean-Villard Gilles, dont ce fut la dernière apparition sur scène.

Quant à nos séances de rédaction, rue Mercerie, elles se déroulaient au fil d'un long souper bien arrosé, mitonné par Danièle Mussard.



"Qu'attendez-vous pour faire tomber le militarisme dans les oubliettes de l'histoire ?", une inspiration du *Combat non-violent*, juin 1975

tantes apportaient leur concours : Pascal Schmidt, Michel Lejeune (alias Georges Bacon), Florence Lardet, Philippe Gottraux, Daniel Schori, Mathias Huber...

Des sujets comme l'homosexualité, l'avortement, la science-fiction étaient aussi traités, au risque de choquer certains abonnés *traditionnels*, comme également un sujet critique sur la mythologie du général Guisan. Et l'arme de l'humour était volontiers utilisée, de même que l'on recourait volontiers à la dérision pour prendre de la distance avec le côté prêchi-prêcha des feuilles (trop) militantes. Nous étions sensibles à l'humour corrosif «bête et méchant» de *Hara-Kiri* ou à l'insolence de *La Gueule Ouverte*. En été 1978, il y eut un supplément grand format *BD à Rebrousse-poil* avec des dessinateurs comme Pascal Habegger, Roberto, Ceppi

de presse, a été très riche en remises en questions radicales des choses. A la vieille adjonction socialiste de «transformer le monde», la déferlante de mai 68 avait ajouté le «changer la vie» du surréalisme. «Peace and love», «il est interdit d'interdire», «prenez vos rêves pour des réalités», «le vieux monde est derrière vous», derrière ces slogans, c'est toute une révolte mondiale de la jeunesse qui s'exprimait... Tous les jeunes, loin s'en faut, n'étaient pas gagnés par la contestation - les objecteurs ne représentaient que des poussières de pour cent de l'ensemble des conscrits-, mais les valeurs traditionnelles autoritaires se lézardaient. «Ni Dieu, ni Maître»... («ni slogan !») ajouta un joyeux drille), la pulsion libertaire parcourait presque *naturellement* cette onde contestataire.

Contestorama

La période du milieu des années septante, où j'ai donc eu la responsabilité du CMLK et de ses organes

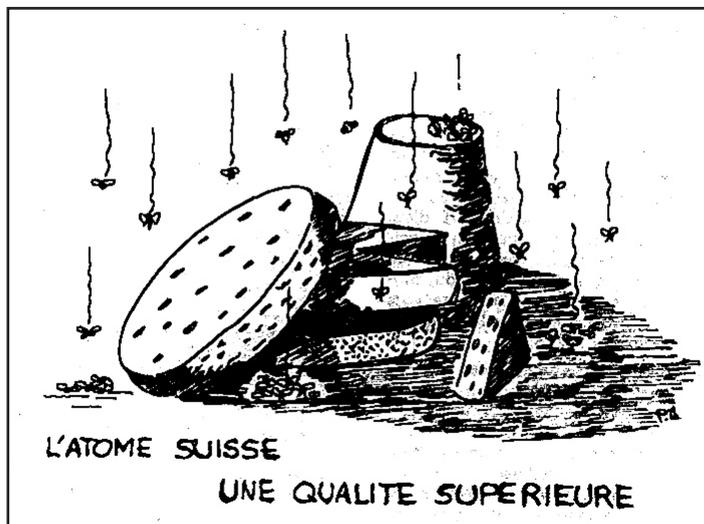
Dans le rejet du «système», l'on rencontrait des approches diverses, complémentaires ou antagonistes. Le gauchisme occupait un large pan du terrain contestataire. La composante maoïste privilégiait les luttes à la base parmi les travailleurs, dans les usines où l'on incitait les militants, parfois universitaires, à se faire embaucher, ou bien on s'implantait dans les quartiers pour des améliorations concrètes correspondant aux préoccupations quotidiennes des habitants. A côté d'une tendance spontanée, «spontex», plus vivante, le gros des maoïstes vaudois se rigidifia pour se réclamer toujours davantage du catéchisme du Grand Timonier, voire de la voie du Kampouchéa Démocratique (ex Cambodge), de la Corée du Nord ou encore d'un autre sanguinaire tyran totalitaire, l'albanais Enver Hodja...

Dans la mouvance marxiste-léniniste, la Ligue Marxiste Révolutionnaire déployait un grand dynamisme pour diffuser, explicitement ou discrètement, via «l'entrisme», son message trotskyste. L'accent était mis sur la critique matérialiste-dialectique-et-donc-scientifique-de-l'économie-marchande, tandis que la prochaine et inéluctable disparition du capitalisme était annoncée au travers d'analyses sophistiquées, débordantes de chiffres.

Les Mao et la LMR rejetaient l'armée bourgeoise, considérée comme l'instrument des classes dominantes, mais ne repoussaient pas pour autant l'armée populaire, considérée comme le futur cadre de la contre-violence légitime des masses exploitées. Quelques atomes crochus existaient tout de même avec ces gauchistes dans la dénonciation, ici et maintenant, des gros travers de la vie militaire dans les casernes helvétiques; ainsi, nous nous joignîmes régulièrement aux Comités de Soldats pour réclamer «des droits démocratiques dans l'armée» et surtout pour déplorer publiquement de nombreux abus (brimades, marches si dures que parfois mortelles, exercices se terminant sous avalanche, dérapages...). A noter que tant *Combat non-violent*

que *Le Rebrousse-poil* furent longtemps imprimés sur les presses de la Coopérative Cedips, appartenant à la LMR, malgré les divergences idéologiques, mais du fait des prix modestes, de l'accueil convenable et de l'idée de favoriser tout de même une entreprise alternative.

Pour reprendre le langage de l'époque, les luttes auxquelles nous nous sommes pleinement associés étaient celles de l'antinucléaire, avec les campagnes de Crey Malville, en France proche, et les manifs à répétition contre des sites nucléaires helvétiques (Kaiseraugst, Gösgen...). Il y eut aussi le magnifique mouvement de résistance non-violente à l'extension du camp du Larzac. «Faites labour pas



Dessin paru dans le Rebrousse-poil d'octobre 1979 pour vanter l'âge d'or des centrales nucléaires

la guerre», «Gardarem lo Larzac», les paysans et les éleveurs de brebis (dont le jeune José Bové) surent populariser leur opposition. Finalement, et grâce à des actions relayées par *Le Canard Enchaîné* comme la démultiplication des propriétaires – chacun pouvant acquérir un mètre carré du terrain convoité – le Plateau des Causses n'a pas été saccagé, ce qui, en plus, aurait constitué un attentat gastronomique à l'encontre de ce formidable fromage qu'est le Roquefort !

Nous nous sommes aussi associés aux luttes pour les droits de l'homme, que le récent mouvement «Amnesty International» avait placé dans une perspective claire, globale, rigoureuse et généreuse. Nous avons donc protesté contre les exac-

tions du Shah en Iran, le goulag soviétique, l'Apartheid en Afrique du Sud, les généraux argentins et le généralissime-caudillo Franco, qui continua à garrotter jusqu'à sa propre agonie. Mais d'Espagne nous venaient aussi des nouvelles encourageantes de l'objection de conscience naissante. Grâce à des rencontres lumineuses, comme celle de Pepe Beunza ou à des congrès internationaux de solidarité (dans les Pyrénées françaises), on pouvait espérer voir bientôt souffler un vent de liberté en Ibérie...

Nous avons également protesté contre le gros projet de police fédérale, concocté par le conseiller fédéral Kurt Furgler. Ce politicien à poigne avait aussi monté l'affaire Jeanmaire à la façon d'un psychodrame national. Jean-Louis Jeanmaire, colonel brigadier, connu pour ses diatribes contre les réfractaires et son goût des kermesses, avait en effet sympathisé avec un diplomate soviétique. Fanfaron et crédule, il avait trop parlé au Russe de questions militaires, mais rien de bien vital pour la défense du pays n'avait été livré. A l'issue d'un procès quasi stalinien, Jeanmaire, «fêlon du siècle», avait été condamné à dix-huit ans de prison. Déchu, lâché par tout le monde, l'ex-brigadier n'en a pas moins courageusement continué, jusqu'à sa mort, à défendre son honneur bafoué.

Par la suite, le scandale des fiches de police ébranla les esprits. La découverte publique de ces montagnes de dossiers accumulés par les officines policières sur les citoyens potentiellement *déviant*s ou *dangereux* a choqué le sens démocratique. Et le fait de lire les rapports de police sur sa propre personne, au-delà des caviardages de noms ou des codes internes, au-delà de la bêtise ou du contresens des appréciations, a montré à quel point un certain maccarthysme a sévi aussi par ici. Des objecteurs ont subi des interdictions professionnelles, en particulier dans le milieu de l'enseignement public, ou même pour pouvoir être guides de montagne... On rêverait à ce qu'un Richard Dindo (auteur avec Nicolas Meienberg du

remarquable «Ernst S. traître à la patrie» sur les Suisses exécutés durant la 2^{ème} guerre mondiale) puisse consacrer un film documentaire à cette épopée qu'a été le cheminement pour le droit à l'objection de conscience en Helvétie !

Le féminisme nous interpellait. Les mâles étaient plus nombreux que les dames à fréquenter le milieu antimilitariste. On était désireux de bien faire, de mieux se comporter, de s'impliquer dans la contraception, de renier le machisme, mais l'impétuosité, le courroux, l'intransigeance de quelques «féministes» avaient de quoi désarçonner les garçons les mieux disposés, à qui l'on répétait volontiers «Révolutionnaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?». Mais c'était là le prix à payer si on voulait instaurer des rapports plus égalitaires, plus éloignés de violence ancestrale, des relations permettant de sortir des stéréotypes aliénants et qui avaient tant

nui finalement aussi à l'homme, sommé d'être viril et donc soldat vaillant ou amant dominateur...

Ce fut certainement une chance d'avoir pu vivre avec intensité cette période historique. Même si la plupart d'entre nous n'imaginait pas que «le Grand Soir» était pour demain, il fallait aujourd'hui même se révolter contre les pesanteurs du Vieux Monde et refuser la grisaille du quotidien... Cet engagement a sans doute forgé nos esprits, mais parfois il a fomenté des espoirs déçus, ce qui a pu accentuer un mal de vivre et conduire plusieurs d'entre nous à mettre fin à leurs jours...

L'Histoire est coutumière des mouvements de balancier. A des époques sévères succèdent des moments plus émancipateurs. L'introduction d'un service civil en Helvétie a pris presque un siècle. Depuis l'initiative pour la suppression de l'armée, l'institution militaire n'est plus un sujet tabou et la

Grande Muette a dû accepter un certain dialogue... Mais sur le plan planétaire, la guerre n'a guère reculé, à la guerre froide ont succédé des guerres tièdes, des guerres humanitaires, des guerres chirurgicales, des guérillas suicidaires, des guerres ponctuelles, préventives, tardives... bref la guerre demeure partout sale et indigne de l'idée de civilisation.

Au bazar des idéologies, au rayon des *ismes*, tant le pacifisme que l'antimilitarisme demeurent bien présents, car ancrés dans une philosophie humaniste intemporelle, alors que tant de *ismes* en vogue ont sombré dans l'indifférence ou dans l'oubli.

Michel Froidevaux

Ancien secrétaire du CMLK

Mai 2003

L'édition pour promouvoir la non-violence

Le vécu, les idées, les mots et autres coups de gueule pour faire entendre, sous de multiples formes, des alternatives à la violence.

Depuis sa création, le CMLK a toujours mis en avant réflexion et information. Après *Combat non-violent*, *Le Rebrousse-Poil*, le *RP mensuel*, la *Feuille d'information*, une nouvelle publication émerge en 1986 : le *K comme King*. Pendant plus de 10 ans, il servira de bulletin de liaison des membres du Centre qui se définissait avant tout par ses actions.

C'est alors que Roger Gaillard, journaliste de formation, est engagé comme secrétaire. Il propose d'innover, de définir une nouvelle maquette, d'apporter un nouveau regard. *Terres Civiles* est né «pour toucher d'autres publics : celles et ceux peu concerné(e)s par l'objection de conscience, mais sensibles à d'autres formes de violences, celles et ceux qui connaissent mal l'histoire et les principes de la non-violence, mais en quête

de solutions pour mieux gérer les conflits interpersonnels, professionnels, sociaux et politiques». Le numéro zéro est paru en 1998 et c'est encore aujourd'hui le trimestriel du CMLK.

Des premières publications...

Le CMLK a également servi de cadre pour l'édition de plusieurs ouvrages. C'est ainsi qu'en 1977 paraît la première édition d'*Objeter à l'armée. Pourquoi ? Comment ?* Réédité pour la troisième fois en 1995, ce livre est le fruit d'une rédaction collective de collaborateurs du Centre. Son but est d'«informer tous ceux qui vont choisir la voie de l'objection de conscience et donc de l'emprisonnement, pour témoigner de leur refus de participer à la défense militaire du pays». En 1979 est proposé *Objection votre honneur !* dossier sur le procès de Pierre Chastellain et sur l'objection de

conscience en Suisse, préparé par Anne-Catherine Ménétrey, Pierre Chastellain et Jean-Claude Hennet.

Vient alors une initiative originale : la vente, dès 1983, d'abris de poche «garantis aussi efficaces que votre abri de protection civile», en fait des sacs en papier à retourner sur sa tête.

Peu de temps après, en 1984, sort *La paix au quotidien*, un journal de bord de Philippe Beck alors secrétaire du CMLK, relatant divers moments de la vie du Centre. Pour les 20 ans du Centre, en 1988, un recueil historique du vécu du CMLK est publié. *20 ans* est commenté et salué par de nombreuses personnalités politiques et associatives. Puis, en 1998, est imprimé *Service civil – l'alternative à l'armée* en collaboration avec le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse et illustré par Mix et Remix : une petite brochure servant de

guide pour tous ceux qui vont déposer une demande de service civil.

Le Centre a encore participé à de nombreux travaux de traductions d'articles de journaux ayant trait à la non-violence. Par l'intermédiaire d'Yvan Bourquard, le CMLK traduit le livre de Ruedi Winet *Service civil : mode d'emploi*. Il a aussi réalisé le documentaire vidéo *Civilistes !* en 1998. Ce film montre comment quatre jeunes, Michel, Sébastien, Frédéric et Mathieu, qui ont opté pour cette solution, exécutent leur service civil et présente les motivations de leur choix.

... à l'éducation pour la paix

D'abord essentiellement centré sur l'objection de conscience et le service civil, le Centre s'est ensuite davantage ouvert à d'autres domaines. Ainsi, vient en 2000 *Du bon usage des conflits*, une bibliographie commentée d'ouvrages de référence, sur la non-violence et la résolution des conflits. Elle a été réalisée par Béatrice Crabbé-Béguin et Jeanne Golay à l'in-

ABRI DE POCHE

Nous en avons encore des milliers en stock...
... et des dizaines de milliers de nos concitoyens sont encore sans protection véritable !

Utilisation en cas d'attaque nucléaire:

- 1 Dépliez l'abri.
- 2 Retournez-le sur votre tête.
- 3 Attendez la fin!

Garanti aussi efficace que votre abri de protection civile!

Annonce pour la vente d'abris anti-atomiques.
Parue en 1984 dans la Feuille d'information.

tention des enseignants, des parents, des éducateurs...

Au printemps 2000 pour l'Année internationale de la paix et sous la direction de Roger Gaillard, est inaugurée l'exposition *Un poing c'est tout ?* au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. Elle est interactive

et propose de nombreuses pistes pour apprendre à dire non à la violence. Elle est accompagnée d'un fascicule pédagogique du même nom contenant des propositions de réflexion par rapport à l'autre. A l'occasion de l'exposition, le Centre produit également le disque *Pas la guerre* du musicien heureux et pacifique Jacky Lagger. Il contient sept chansons sur l'espoir et l'amitié entre les personnes.

A partir de 2001 est éditée une série de dépliants : *Les jeux coopératifs : une manière de parler de violence et de vivre des alternatives non-violentes*; *Faire une place à la non-violence au sein de la famille...* Des apports non négligeables pour une petite association comme le CMLK, qui pour mieux répondre aux attentes diversifiées, a encore créé son site Internet en 2001 et a mis sur pied début 2004 une nouvelle exposition *Ni hérisson, ni paillason*.

Marc Monney, avril 2004

Adaptation Sandrine Bavaud

Principales étapes de la constitution d'un Centre de documentation unique en Suisse

Dès la fondation du CMLK à l'automne 1968, un appel a été fait pour constituer une bibliothèque sur la non-violence. En 1970, 150 livres et 60 brochures sont signalés. Les nouveautés sont progressivement réunies, principalement grâce à des dons et dans une moindre mesure sous forme d'achat.

En 1979, Patricia Meystre entreprend de réaliser son travail de diplôme de bibliothécaire en réorganisant la bibliothèque du CMLK. Elle dénombre environ 1'300 livres et continue à s'occuper du catalogage jusqu'à la fin des années 1990 ! De ce travail résulte une biblio-

thèque vraiment professionnelle.

En 1985, environ 3'000 ouvrages (livres et brochures) sont référencés. Toujours dans le cadre d'un travail de diplôme de bibliothécaire, Cosette Lagnel entreprend cette fois le catalogage des périodiques, des dossiers thématiques et des coupures de presse. En 2002, on dénombre pas moins de 7'000 références.

Quand la bibliothèque s'agrandit

En parallèle avec les activités générales du CMLK, le Centre de documentation s'est progressivement étendu. Dans les

années 1990, il occupe trois pièces. Des rayonnages sont construits par Raymond Beffa, en partie avec des plateaux d'anciens bancs d'église jurassiens récupérés par Marcellin Babey ! Le CMLK hérite des archives de l'IRG (Internationale des Résistant-e-s à la Guerre, branche Suisse romande) pour les années 1963-1974. Il a aussi hérité de nombreux dons de militants vidant leurs greniers lors d'un déménagement, ou après un décès. Les archives de René Bovard (1900-1983) sont données au CMLK, pour ce qui concerne son activité pacifiste. Le GAP (Groupe action prison) nous a légué sa bibliothèque comprenant 65 livres.

Chaque secrétaire a apporté sa contribution au centre de doc'. Par exemple Jean Grin en 1995-1996 qui, entre autres, a amélioré la gestion du prêt et rangé les périodiques, mis en évidence les ouvrages destinés aux enfants et aux jeunes et réalisé une douzaine de bibliographies. A partir de 1996, c'est Patrick Godat qui s'occupe des périodiques.

Informatisation, un passage obligé

La réalisation de fiches cartonnées a été fastidieuse et est devenue progressivement démodée, c'est pourquoi le CMLK a fait l'acquisition d'un programme utilisé par diverses bibliothèques en Suisse romande : *BiblioMac*. Un outil informatique qui a permis de saisir les premières fiches en 1993. La copie des sources manuelles, nécessitant une grande concentration, a occupé plusieurs personnes entre 1993 et 1996, dont en particulier Nica Leresche.

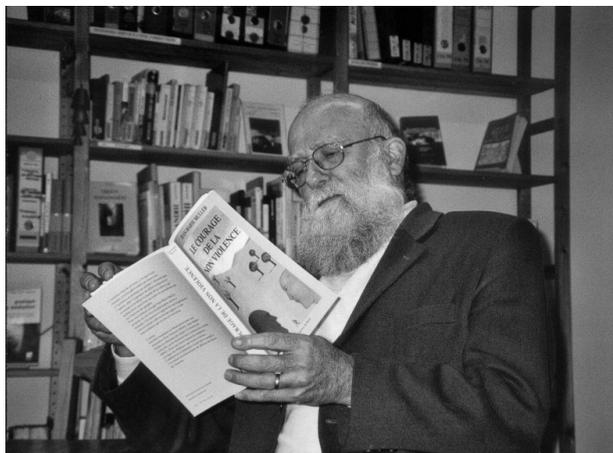
Depuis janvier 2001, pour faciliter la consultation du catalogue, le CMLK a alors opté pour un catalogage sous *FileMaker*. Le soussigné a développé une interface de saisie des données qui satisfait les nombreuses conditions de cohérence d'un tel fichier. Dès que le CMLK a eu un site sur Internet, en 1998, le catalogue a pu être consulté *on-line*, ceci grâce à Gilles Falquet et Olivier Lange.

Avec l'accès à notre catalogue d'un public plus large, les conditions d'accès aux documents ont été divisées en «consultation libre», «consultation limitée» (essentiellement les archives des groupes et des actions) et «consultation réservée» (essentiellement les archives d'objecteurs). Pour faciliter l'accès aux nouveautés, une liste de messagerie électronique a été mise sur pied début 2002, qui informe cinq fois par an une trentaine de personnes, à leur domicile, des principales acquisitions.

Transfert à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds

En 1997, lorsque le Centre a dû quitter les locaux de Béhusy, il a été décidé de don-

ner les anciens fonds à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF), qui gardait déjà entre ses murs les archives du Service Civil International (SCI), d'Edmond Privat et d'autres pacifistes.



Jean-Marie Muller découvrant les dernières nouveautés du Centre de documentation (nov. 2002). Pour ce père de la non-violence, 134 fiches sont dénombrées par notre catalogue informatisé.

Moyennant une convention, le CMLK continue d'assurer le catalogage de l'ensemble de la documentation et à faire des donations complémentaires, alors que la BVCF assure la conservation des documents et leur mise à disposition du public. Au «site associatif» de la rue de Genève, la bibliothèque occupe aujourd'hui une paroi contenant des références centrales et les nouvelles acquisitions. Ce déménagement a aussi été l'occasion de faire un inventaire, avec une surprise : un retour de prêt, après plus de 10 ans !

Et encore...

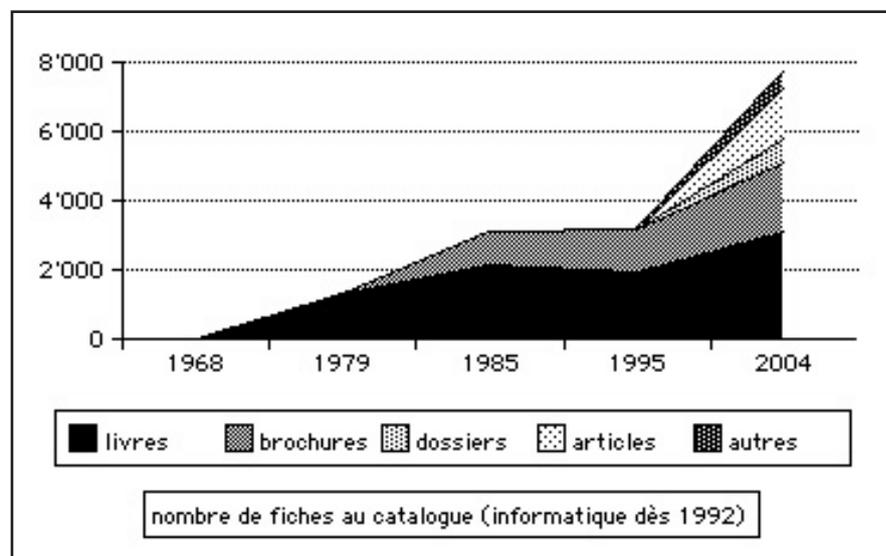
De nombreux secrétaires et bénévoles ont contribué de diverses manières à l'édification du Centre de documentation : par l'habillage des livres, le dépouillement des revues et coupures de presse (auquel a beaucoup contribué Marcellin Babey), la mise en valeur des collections de tracts, de cartes postales pacifistes, d'autocollants et de «textes courts», la présentation des nouvelles acquisitions dans *Terres Civiles*, la gestion des recherches et des sélections de documents, ainsi que la réalisation de bibliographies sélectives.

L'entretien des livres et leur remplacement ont notamment été maintenus par Bruno Devoucoux et, encore aujourd'hui, par Jeanne Golay. Enfin, un service de prêt a été créé dans les années 80, dont le suivi est assuré depuis longue date également par Jeanne Golay. Depuis cette période, les demandes n'ont cessé de croître pour aboutir, en 2001-2002, à une moyenne de 30 emprunts par mois. Une belle réussite !

Michel Mégard

*Responsable du Centre de documentation
et ancien secrétaire du CMLK*

Mai 2003



Brigades de paix internationales - CMLK : un exemple de collaboration réussie

En Suisse romande, le groupe régional des Brigades de paix internationales (PBI) doit son existence au Centre Martin Luther King. Le CMLK joue ainsi tout son rôle incitatif d'expériences non-violentes.

Le CMLK reçoit un nombre important de périodiques consacrés à l'action non-violente dans le monde. C'est ainsi qu'à l'automne 1983, je découvre dans «Peace News» l'existence des Brigades de Paix Internationales (PBI). Creusant une intuition



Anouk Henry, après avoir travaillé en 2001 comme secrétaire au CMLK, est partie en Colombie pour œuvrer avec PBI.

tion de Gandhi, des activistes de plusieurs continents ont fondé cette organisation dans le but d'entreprendre «des missions impartiales qui peuvent inclure des initiatives pacificatrices, le maintien de la paix par une discipline non-violente et un service humanitaire»¹. Un premier projet vient de s'ouvrir au Guatemala.

Quelques semaines plus tard, je lis l'invitation à une *Conférence de la Solidarité chrétienne avec l'Amérique centrale*, qui se tiendra en janvier 84 à Lucerne. Surprise : un vieil ami du CMLK, Ueli Wildberger de Zurich, y animera un atelier sur les Brigades de paix internationales !

Je fais donc le voyage de Lucerne. L'atelier est passionnant, passionné. On est en pleine époque de solidarité militante avec le Nicaragua sandiniste : brigades de travail, de construction... L'idée d'une brigade de paix constituant un apport pro-

prement non-violent à cette cause populaire nous séduit. L'assemblée plénière confirme notre décision : une Brigade de paix suisse partira au Nicaragua.

Je propose d'assurer au CMLK la coordination romande, celle de Suisse alémanique incombant à Ueli. Le Comité du CMLK suit, enthousiaste ! La 1^{ère} adresse romande de PBI est créée : une case postale ad-hoc.

La Brigade aura bien lieu, de novembre 84 à février 85, couvrant toute la période des premières élections démocratiques au Nicaragua. Elle sera finalement sans lien organisationnel avec PBI, d'une part parce qu'elle est entièrement suisse, d'autre part pour permettre à la «Solidarité chrétienne» d'en garder la direction.

De la mise en place d'un réseau d'alertes urgentes...

Au retour, contact est gardé, d'une part avec la «Solidarité chrétienne» - qui organisera encore plusieurs brigades du même type -, d'autre part avec PBI. Je traduis quelques textes de présentation en français, publie régulièrement dans «K comme King» des articles sur le travail de PBI au Guatemala, relaie les alertes urgentes de cette brigade, participe aux assemblées européennes de PBI.

A fin 86, PBI décide de formaliser son réseau d'alertes urgentes. En février 87, j'écris aux membres actifs du CMLK pour leur proposer cet engagement. En

juin, le fichier comporte 38 personnes, qui s'engagent à relayer les alertes à une cinquantaine d'autres. Le fichier PBI romand est né !

La même année, une jeune infirmière chaud-de-fonnière se renseigne sur un éventuel départ comme volontaire PBI. Très excités, nous l'aidons à s'y préparer, par exemple en organisant un week-end d'entraînement à l'action non-violente et au travail de PBI². Notre candidate - Marlyse Gehret - est acceptée par le Comité de projet PBI au terme d'une semaine

PBI en quelques mots

PBI (Brigades de paix internationales) est une organisation non-gouvernementale (ONG) qui défend les droits humains et facilite la résolution non-violente des conflits. En réponse à une invitation, elle envoie des équipes de volontaires dans des régions où sévissent conflits et répression politique. Ces volontaires accompagnent les défenseurs des droits humains, leurs organismes ainsi que, suivant les projets, d'autres organisations menacées de violence politique.

En règle générale, les groupes responsables de violences politiques ne souhaitent pas que leurs actes soient portés à l'attention du monde entier. C'est pourquoi la présence de volontaires internationaux, appuyés par un réseau d'alerte urgente, constitue une dissuasion efficace. C'est ainsi que PBI parvient à créer un espace de paix dans lequel les activistes locaux peuvent travailler pour la justice sociale et le respect des droits humains.

PBI est présent dans 11 pays européens, au Canada, aux USA, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Contact : PBI Suisse, CP 245, 1705 Fribourg - 026'422'26'03 - pbich@bluewin.ch. www.peacebrigades.org/pbi-f.html

de préparation en Espagne. Elle passera huit mois au Guatemala, en 1987-88.

... à la création d'une structure autonome

Pendant ce temps, PBI se développe : nouveaux groupes nationaux, nouvelles structures, et surtout un nouveau projet au Salvador - sans compter les projets étudiés avant d'y renoncer pour des raisons diverses. Le flot de documents à lire augmente inexorablement, je parviens de moins en moins à y faire face en plus du reste de mon travail de secrétaire CMLK.

Le retour de Marlyse et la fin quasi simultanée de mon mandat de secrétaire seront l'occasion conjointe de résoudre ce dilemme : Marlyse accepte d'assurer, à mi-temps, un poste de secrétaire romande pour PBI³. Le CMLK reste pour quelque temps un important appui financier, mais la personne qui m'y remplace comme secrétaire est libérée de ce dossier trop riche.

La collaboration entre PBI et le CMLK restera fréquente et harmonieuse : publication régulière d'articles, stands d'information communs, formations communes, nombre de membres communs... Mais le rôle du CMLK aura surtout été de permettre à une organisation de faire ses premiers pas dans notre région, et d'y développer une structure autonome. C'est un immense service rendu !

Philippe Beck
Secrétaire du CMLK de 1983 à 1988
Avril 2003

NOTES

¹ Extrait de la Déclaration de fondation de PBI, 4.9.1981

² C'est le premier d'une longue série qui se développera en l'actuel « Programme de formation à la résolution non-violente des conflits », co-dirigé désormais par le CMLK, PBI et le MIR romand.

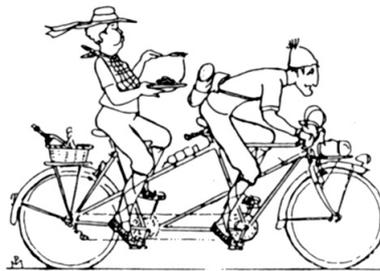
³ Une volontaire bâloise rentrée presque en même temps, Lotti Buser, ouvre pour la Suisse alémanique un secrétariat analogue.

Tour de Romandie à Vélo

Vous savez qu'on a fêté en 2003 le 100^{ème} tour de France à vélo... Quelques drogués adulés bien emballés dans leurs combinaisons multicolores pour faire croire que la petite reine ne sert qu'à rouler le plus vite possible et finir déguisé en canari sous la Tour Eiffel.

Pourtant, il y a d'autres usages à ce moyen de locomotion noble, ennemi intime des hémorroïdes, mais grand ami des écologistes, des mollets fermes et des gouttes de sueur.

Il en est un que je voudrais rappeler à nos mémoires militantes : le tour de Romandie organisé dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du CMLK, il y a bien longtemps déjà.



Non-violence et besoins matériels, l'un des thèmes abordés durant le Tour de Romandie.
Illustration, K comme King, 1988

Le menu détaillé de cette promenade estivale se trouve dans le K comme King numéro 14 de septembre 1988 que chacun de vous a bien entendu conservé et qu'il vous est donc aisé de retrouver. Je l'ai moi-même relu – un peu grâce à la bibliothèque du CMLK je l'avoue, mais personne n'est parfait – pour y redécouvrir certains détails depuis longtemps effacés dans mes disques durs.

Voilà 15 ans que je n'ai plus gravi la Vue des Alpes à la force du jarret ; 15 ans aussi – à peu près – que j'ai quitté les rangs des actifs de la militance ; 15 ans de doutes qui finissent par grignoter les certitudes.

Il n'empêche que ces efforts physiques pour porter l'idée de la non-violence en Romandie ; ces efforts tout court pour la mettre en pratique au sein d'un groupe de militants qui en a bien eu besoin par moments ; ces instants magiques à partager avec l'extérieur nos convictions et expériences, tout cela a fait de cet événement une suite d'éclaircies dans un quotidien pas toujours très excitant. Rappelez-vous, le statut d'objecteur de conscience n'est pas encore reconnu ; une association tente un énième rapprochement pour donner un poids politique à cette démarche éminemment intime et personnelle ; le vote sur la suppression de l'armée se prépare et divise déjà les troupes.

Avec le recul, je revois ce tour à vélo comme une espèce de coup de folie qui fait croire un autre monde possible. Est-il vraiment possible ? En quel sens a-t-il changé ? Plus de justice ? L'humain au centre de nos préoccupations ? J'avoue ne pas trop savoir comment répondre à ces interrogations. Toujours est-il qu'il reste cette petite lumière dont parlait Gandhi. Petite, mais essentielle. Petite, mais lumière !

Encore faut-il savoir pédaler pour la maintenir allumée, de manière à ne pas avoir besoin, par exemple, d'alimentation nucléaire...

Philippe Clivaz, août 2003

«Ce Tour de Romandie nous a apporté une double satisfaction ; d'abord sur le plan personnel : l'expérience que nous avons vécue ensemble pendant quinze jours nous a permis de mettre en pratique notre non-violence non sans peine et d'apprendre à gérer les conflits d'une façon non-violente. Puis à un autre niveau, nous avons eu, je crois, la satisfaction d'avoir participé à un élan de paix ; et tous les espoirs sont permis à la fin de cet été qui a vu la fin de conflits de par le monde. Pussions-nous espérer que d'autres ne viennent pas les remplacer !» - Christine Butet, 1988

Un étrange regard sur l'étranger

Le CMLK et l'Autre

L'exigence morale et le refus de toute passivité offrent l'espérance de construire un avenir délivré du besoin de supériorité. Une question de respect de la dignité humaine et de mobilisation.

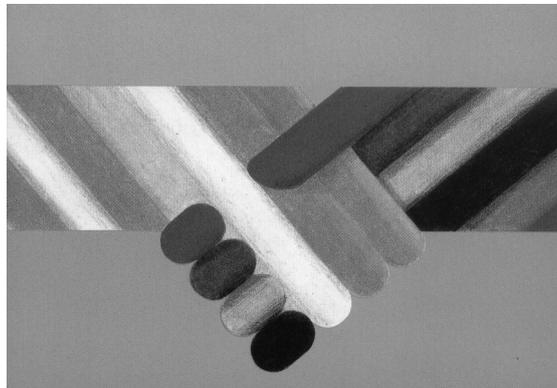
Le problème sous-jacent aux thèmes de l'asile, de l'apartheid et de l'immigration consiste en une part de racisme jamais montré comme tel. À chaque fois que la population suisse se trouve confrontée à une recrudescence des demandes d'asile, par exemple, ou à la mise en évidence de l'existence de personnes étrangères travaillant «au noir», autre exemple, c'est toujours par des arguments se réclamant du rationnel qu'elle exprime les limites de sa capacité d'intégration : pénurie en matière de logement, de places de travail, de ressources naturelles. «La barque est pleine», le sinistre slogan de la seconde guerre mondiale, demeure malheureusement un leitmotiv d'actualité.

À l'opposé, celles et ceux qui militent pour assouplir la politique d'asile ou les lois régissant l'immigration, pour reprendre les mêmes exemples, passent pour de doux naïfs. Or, poser le débat en de tels termes revient à occulter un des aspects les plus importants : une subtile distinction entre ceux «déjà là sur place» et les nouveaux venus dont les besoins ne sauraient être les mêmes puisqu'ils sont sujets de discussions parfois tendues, alors que les besoins des personnes «du cru» ne sont jamais même explicités. Il y aurait donc, ainsi, deux poids deux mesures, chose devant bien pouvoir se justifier d'une manière ou d'une autre. Et cette chose, justement, revient à distinguer entre un «nous» et un «eux». Étrange regard sur... l'étranger, personne à part, sans que l'on sache parfois en quoi, dont on relativise les droits.

Du mouvement anti-apartheid...

Ainsi, ce n'est peut-être pas un hasard que la série d'événements polémiques relatifs à l'étranger de ces dernières années ait pour élément premier le

mouvement anti-apartheid de 1989 et des années suivantes. Parce que l'apartheid revêt un double avantage pour tout Suisse soucieux de bonne moralité : ce régime politique n'est pas de la responsabilité directe de notre «beau pays» (même si de «mauvaises langues» tendent à insinuer



"Paix" de Elliot Krelloff.
Tiré de la collection de cartes-postales du CMLK.

que quelques banques...) et ne se cache pas de poser la différence entre deux groupes humains en termes de races. Justement, et les mouvements pacifistes dont le CMLK ne s'y sont pas trompés, dire d'une «race» qu'elle est inférieure représentée, ni plus ni moins, une forme de violence implacable à tous ses ressortissants. Laisant le plus souvent le devant de la scène militante au CAAV (Comité anti-apartheid vaudois), le CMLK avait à l'époque opté pour une meilleure information sur la réalité sud-africaine, grâce à son bulletin d'alors, le *K comme King*. Le côté arbitraire des critères de distinction a, par exemple, été souligné dans le N° 31, reprenant le récit

d'une expérience menée par une enseignante américaine publiée précédemment par le magazine *Diffusion*. Mais le *K comme King* comportait également des contributions originales sur ce sujet (par exemple, le texte d'Yvan Bourquard, sur la «fin de l'apartheid» dans le N° 45).

...à la réalité helvétique

Les années suivantes allaient voir le débat relatif à l'étranger se recentrer sur la réalité helvétique. Si le cheval de bataille principal, et pour cause, du *K comme King* demeurait la Loi sur le service civil, adoptée par le Conseil national le 17 mars 1995 et entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1996, le CMLK prit une part active aux campagnes tant du référendum contre l'arrêté fédéral du 22 juin 1990 sur la procédure d'asile que du référendum contre la loi fédérale du 18 mars 1994 sur les mesures de contraintes en matière de droits des étrangers.

Il serait fastidieux, ici, de tenter une recension des divers articles et autres publications du secrétariat et des membres actifs du CMLK de l'époque. Toujours au nom du respect dû à la dignité de la personne humaine, et de la forme de violence que représente toute atteinte à cette dignité, notre Centre n'a jamais manqué l'occasion de rappeler clairement sa position sur ces diverses questions.

Pour agir ou se faire entendre aujourd'hui

ACOR SOS Racisme
CP 328, 1000 Lausanne 9 - 021/311.80.57 ou
c/o CSP, 14 rue du Village-Suisse, CP 177, 1211 Genève 8
ligne verte SOS-racisme : 0800 55 44 43 gratuit.
www.sos-racisme.ch - info@sos-racisme.ch

C'était, peut-être, un discours plus axé sur des valeurs morales, éthiques, que sur des faits de l'empirie socio-économique, certes, mais c'était là le point de ralliement le plus évident, le plus unanimement reconnu par toutes celles et ceux qui donnaient de leur temps et de leur énergie à la «petite maison de l'Avenue de Béthusy» qui nous hébergeait alors. En parallèle à ce travail, l'équipe du CMLK apportait un soutien concret, sur le terrain, aux associations qui militaient activement, contre le racisme, l'exclusion, la restriction de la notion d'asile dans les lois fédérales. Ainsi, pour seul exemple, un membre du secrétariat fut présent lors de l'assemblée générale constitutive de l'Association romande contre le racisme (ACOR) et y accepta un mandat.

Quatorze ans après les heures de gloire du mouvement anti-apartheid romand, huit ans après la constitution de l'ACOR, tenter de dresser un bilan objectif nécessite de reconnaître un relatif échec : le droit des requérants d'asile à obtenir le statut de réfugié politique se réduit comme peau de chagrin, la politique fédérale en matière d'immigration se veut d'autant plus restrictive que l'étranger provient de loin... Alors que même des conseillers nationaux ont été reconnus employeurs de main-d'oeuvre clandestine.

Pourtant, les défenseurs des libertés démocratiques ne se résignent pas, car le racisme reste présent. C'est ainsi qu'il est désormais possible, par exemple, à toute personne victime d'actes ou de propos racistes de consulter une permanence téléphonique, pour trouver un lieu d'écoute, voire prendre des contacts en vue du dépôt d'une plainte. Cette permanence téléphonique n'aurait jamais vu le jour sans la mobilisation de militants anti-racisme. Ce n'est peut-être pas grand'chose, déplorent les esprits chagrins, mais cela témoigne de la légitimité de promouvoir une idée juste, parce que correspondant au souci du respect de la dignité humaine, par-delà les différences de couleur, de culture ou de religion, malgré le risque d'une défaite dans les isolements.

Jean Grin

Secrétaire du CMLK de 1994 à 1996

Mai 2003

La médiation de voisinage

Dès 1985, le CMLK s'intéresse à la médiation. En 1994 deux associations de médiation de quartier sont créées respectivement à Lausanne et Genève. Leur but est d'encourager toute personne à reprendre en main son propre conflit en rétablissant la communication.

Le CMLK commence à s'intéresser à la médiation avec la parution du livre de Dominique Felder, «Les Mutants Pacifiques», en 1985. La sociologue y faisait une étude des Community Boards de Californie qui proposaient, par l'intermédiaire de médiateurs, l'apprentissage de méthodes non-violentes de résolution des conflits. Le développement d'une dynamique communautaire était encouragé par le choix de médiateurs, dans le quartier même où se développait un centre de médiation. La médiation de voisinage est un levier passionnant de la non-violence, complémentaire aux autres «outils» que le CMLK connaissait et promouvait déjà – objection de conscience, formation et action non-violente.

Puis, Jacqueline Morineau (médiatrice pénale française) est venue à Genève et plusieurs membres actifs du CMLK ont participé à la formation qu'elle a animé. Michel Mégard du CMLK a également organisé une formation avec Barry Hart, directeur d'un Centre de médiation de voisinage aux USA. Enfin en 1991, Philippe Beck part en Australie où il participe aux Community Justice Centers, un réseau de centres de médiation, pour y étudier en détail leur fonctionnement.

En 1993, le CMLK, sous l'impulsion de Philippe Beck, décide d'étudier la faisabilité de structures de médiation de quartier en Suisse romande. Des travailleurs sociaux, des juristes, des policiers sont consultés et montrent leur intérêt. Des centres de loisirs de quartier sont ouverts à développer des structures sur le modèle des *Community Boards* californiennes et des «Boutiques de Droit» de Lyon, qui sont aussi basées sur cette approche.

En Suisse romande deux AsMéd voient le jour

Avec la création dans le courant de l'année 1994 des AsMéd-GE et AsMéd-VD (Associations pour la médiation de quartier), leur développement s'affranchit du CMLK, lequel continue néanmoins à s'y intéresser de près. En 1995 s'ouvre la permanence «InterMéd-Jonction» à Genève, puis au début 1996, ce sera au tour du quartier des Boveresses, à Lausanne, d'en accueillir une.

Durant ces dernières années l'AsMéd-VD a évolué. Sa permanence a été fermée en 2001 pour se voir gérée depuis le domicile des bénévoles à l'aide d'un bureau Internet. Ce nouveau fonctionnement décentralisé permet de couvrir tout le canton et ainsi de répondre aux demandes dépassant le cadre lausannois. L'abréviation AsMéd-VD renvoie désormais à l'Association Vaudoise pour la médiation de voisinage. Du côté de Genève, une nouvelle permanence s'est ouverte dans le quartier de Chêne-Bougeries (InterMéd-Chêne). Les deux AsMéd ont des échanges réguliers et travaillent sur les mêmes bases, tout en s'adaptant à la réalité de leur canton respectif.

Quelques adresses

- AsMéd-VD : CP 2, 1066 Epalinges, 0848-844-948

- AsMéd-GE :

InterMéd-Jonction, 3 rue du Village-Suisse, 1205 Genève. 022/321.11.55 ou *InterMéd-Chêne*, chemin de la Gradelle 41, 1224 Chêne-Bougeries. 022-349-5265, sinon 022/321.11.55.

Ces AsMéd sont des associations citoyennes, dans le sens où les membres actifs sont bénévoles et participent à la qualité de vie de la société. N'importe qui peut y devenir permanent-e ou médiateur/trice,

sa bonne exécution. Dans le cas contraire, d'autres propositions sont apportées. Une médiation est libre et volontaire de A à Z, les intéressés peuvent se retirer à tout moment sans explication.

– à condition toutefois qu'aucune connaissance juridique particulière ne soit nécessaire aux médiateurs.

Concrètement, après un premier contact, si la personne demanderesse estime judicieux de continuer la démarche, une approche sera effectuée auprès de l'autre partie en conflit. Si celle-ci souhaite également entreprendre une médiation, une rencontre avec l'aide de deux médiateurs est organisée, moyennant une mise de fonds. En premier lieu, un projet de résolution du conflit applicable pour les deux parties est élaboré. Généralement, deux séances de deux heures suffisent pour le définir. Pour vérifier le bon déroulement de la solution choisie, l'AsMéd prend contact avec les parties un mois après l'accord. Certaines demandes exigent un suivi soutenu, mais le plus souvent les situations se règlent par téléphone, certaines personnes se sentant comprises et la discussion permettant de prendre du recul.

La promotion de la médiation semble convaincante puisqu'à chaque mention dans les médias, l'association enregistre une hausse des demandes. Le souhait serait de sensibiliser davantage les régies immobilières et les personnes qui pourraient en amener d'autres à utiliser l'outil de médiation.

Marc Monney, mai 2003

Merci à Françoise Légeret, Philippe Beck, Michel Mégard et Christophe Peter.



Le groupe théâtral d'AsMéd-Vaud présente une séquence d'animation de rue lors du vernissage de l'exposition "Un poing c'est tout ?" créée par le CMLK - 10 mai 2000.

à condition de suivre une formation de base. Acquérir des outils est important, car répondre au téléphone c'est déjà faire de la médiation. Si les AsMéd ne sont pas des structures professionnelles, elles veillent néanmoins à être hautement crédibles.

L'objectif de ces AsMéd est de permettre à des personnes de rétablir une communication, de faire face au conflit, en cherchant une solution où chacun est gagnant. Cette démarche permet éventuellement d'éviter de faire appel à une décision d'ordre juridique.

Une médiation n'implique ni juge, ni arbitre, mais une tierce personne, un médiateur ou une médiatrice, qui aide les gens à reprendre en main leur propre conflit, en d'autres termes à «encourager l'adulte». Aucun conseil n'est donné, mais de l'empathie est prodiguée et un cadre sécuritaire apporté. Une médiation recourt essentiellement à la reformulation, où chaque partie s'écoute et se réécoute. Lorsqu'un accord est conclu une vérification est prévue afin de s'assurer de

Un regard du côté de l'AsMéd vaudoise

C'est en premier lieu pour des conflits liés au bruit ou au vandalisme qu'une personne recourt aux services de l'association. Françoise Légeret, bénévole de l'AsMéd-VD, regrette néanmoins que la population ne profite pas davantage des services proposés: «Les gens appellent trop tard, alors qu'il y a déjà eu injures et insultes et qu'ils ont presque déjà déménagé. Beaucoup de gens hésitent car ils ne connaissent personne qui ait déjà pratiqué une médiation. Ils pensent que cela ne marche pas». Toute personne, quels que soient sa nationalité ou son statut social, peut bénéficier d'une médiation. Des traducteurs peuvent être invités pour assurer une bonne compréhension mutuelle. L'identification entre les parties en conflit et les médiateurs est recherchée – que ce soit du point de vue du sexe, de l'âge, etc. – pour veiller à un certain équilibre entre les partenaires. Recourir à une médiation est possible dans le cadre privé mais également dans le cadre professionnel

A suivre...

Vous avez conservé des photos, vous souhaitez réagir à un article ou partager un témoignage, n'hésitez pas à nous les transmettre !

Dans le numéro de décembre paraîtra le «Cahier no 2 - spécial 35 ans du CMLK» portant sur le service civil, la formation à la résolution non-violente des conflits, la place des femmes au sein de l'association, l'exposition «Un poing c'est tout ?», la trajectoire de Michel Grenier.

L'engagement de Causes Communes Vaud en Croatie

Le CMLK a joué un rôle clé dans la création de Causes Communes Vaud en 1995. Une initiative citoyenne pour sortir la ville d'Osijek de son isolement.

En 1991, lorsque la Yougoslavie et la guerre éclatent, beaucoup de personnes en Suisse furent assaillies par un mélange de sentiments inattendus. Incompréhension, incrédulité, révolte, impuissance, tristesse, compassion: les espoirs de la fin de la Guerre froide s'estompaient devant la violence des récits et des images venant d'Europe de l'Est. Comment ce pays si proche, que certains ici avaient connu le temps de vacances au bord de la mer, par un voisin saisonnier ou un collègue de travail, pouvait-il disparaître dans des affres qui rappelaient des conflits d'un autre âge? Des conflits, bien au-delà des mouvements pacifistes, que l'on s'était promis de ne plus jamais revoir en Europe.

Une action citoyenne

De cette désillusion, et des piétinements diplomatiques, sont nées des initiatives citoyennes, dont Causes Communes. Causes, parce que l'on se sentait proches; communes, parce que les communes – chez nous, comme en ex-Yougoslavie – sont des structures proches des citoyennes et citoyens, des ensembles politiques accessibles, où la démocratie, locale, prend tout son sens. Et parce que derrière le fracas médiatique – relayant plus les destructions que les engagements constructifs –, bien des communes des Balkans voulaient résister à la guerre, dans le respect des origines diverses de leurs habitants. Ce sont ces communes qu'il fallait soutenir, rompre leur isolement, avant qu'elles ne glissent à leur tour dans le chaos meurtrier.

Sur le modèle de l'Opération Villages roumains et sous l'impulsion du Forum Civique Européen, une petite structure



Le pont sur la Drava à Osijek réouvert après la guerre de 1991-1995. Pour Causes Communes, un symbole de réconciliation.

se crée en 1993 autour de Jacques Stadelmann, le maire de Delémont: Causes Communes Suisse (CCS). Bientôt une quinzaine de comités régionaux voient le jour dans notre pays et servent de cadre aux partenariats entre communes suisses et communes des divers pays ex-yougoslaves. Dans un premier temps, on apporte de l'aide humanitaire, scolaire, etc., mais on ramène aussi des impressions, des articles que l'on publie en Suisse et surtout des amitiés qui, au fil des voyages, deviendront le meilleur vecteur de la «démocratie locale»: autour d'une fondue ou d'un plat de cevapcici, on apprend comment fonctionnent les communautés ex-yougoslaves et l'on explique le fonctionnement des institutions suisses, parfois intéressantes pour gérer les conflits. Des projets se dessinent, qui peu à peu passent de l'aide d'urgence au soutien à long terme, basé sur une relation de confiance.

L'expérience vaudoise

En 1995, un tel groupement se forme à Lausanne, d'abord autour de quelques étudiants, puis de représentants de partis politiques de toutes tendances, d'ONG et de citoyennes et citoyens concernés de plusieurs communes vaudoises réunies dans le comité «Causes Communes Vaud» (CCV), qui se propose de soutenir la ville d'Osijek (120'000 habitants) en Croatie, à 30 km de Vukovar et non loin des frontières hongroises, serbes et bosniaques. Cette commune présente les critères d'engagement de CCS: volonté de vie commune entre diverses populations, oppositions aux différents nationalismes, refus de la guerre malgré les destruc-

tions, le chômage, les réfugiés qu'elle accueille et l'exode de sa propre population.

Bientôt la Ville de Lausanne, ayant soutenu le projet dès les premières heures, décide d'établir son propre partenariat avec la municipalité d'Osijek, ce qui donne lieu à plusieurs visites officielles entre les deux cités.

L'apport décisif du CMLK

Le CMLK a joué un rôle crucial dans le lancement de CCV: certes l'idée était là et les gens motivés aussi, mais il fallait structurer ces volontés, établir des contacts en Suisse et en Croatie, définir des buts précis et s'organiser pour les réaliser. D'autant plus difficile que le comité était formé de bénévoles, ayant déjà une autre activité. Béatrice Crabbé-Béguin, notamment, mit à disposition ses idées, son temps et son expérience dans cette phase

décisive. L'infrastructure du CMLK et un pourcentage de travail étaient proposés à CCV dans sa période de démarrage, son journal *K comme King* relayant les activités du comité.

Celles-ci se sont notamment orientées sur les activités de jeunes (soutien à un orphelinat, camps pour jeunes d'ici et de là-bas, en Suisse et en Croatie) et l'encouragement aux projets écologiques (parc naturel de «Kopacki Rit» sur le Danube, au Nord d'Osijek, promotion du compostage, etc.). Elles se sont faites avec des partenaires locaux: la Ville d'Osijek, celle, proche, de Bilje, le Centre pour la Paix d'Osijek et celui de Vukovar, l'association écologiste «Biopa», et bien d'autres, mais avant tout l'Agence de la Démocratie Locale (ADL), plate-forme de rencontre et de formation pour élus locaux et d'Europe occidentale, initiée par le Conseil de l'Europe, et soutenue par le Département fédéral des Affaires étrangères.

Actuellement CCV entend renforcer ses activités «jeunes» et «vertes», notamment en apportant un soutien aux jeunes d'Osijek souhaitant sortir leur région de son isolement tout en protégeant ses merveilleuses richesses. Et pour cela, nous restons bien entendu ouverts à toute collaboration.

*Olivier Haener, membre de CCV
Septembre 2003*

Pour plus d'informations

- www.ggs-ccs.ch : Causes Communes Suisse
- Ville d'Osijek : www.osijek.hr
- Ville de Lausanne : www.lausanne.ch
- Ville de Bilje : www.bilie.hr
- Sur la situation en Croatie : Le Courrier des Balkans, www.balkans.eu.org

Contacts

Causes Communes Vaud : Mmes Cécile Streckeis, Lussy-sur-Morges et Irène Gardiol, Pully, co-présidentes



Recette du Cake Tyrolien de Madame Rinsoz

Voici enfin la fameuse recette du cake de Madame Rinsoz. Un vrai plaisir lorsqu'il était question de mettre sous pli le *K comme King* dans les années 80, début des années 90...

125 gr. de margarine
4 jaunes d'œufs
1 pincée de sel

à travailler en mousse

200 gr. de sucre

mélanger

200 gr. de noisettes moulues
50 gr. de noisettes hachées
120 gr. de farine
1/2 paquet de poudre à lever

ajouter

150 gr. de chocolat crémant

couper en dés, ajouter

4 blancs d'œufs

fouetter en neige ferme
incorporer

Verser dans un moule à cake (25-28 cm de long) bien graissé et fariné.

Cuisson : 60-70 minutes à four moyen (180°).

35 ans du CMLK

RECITS, TEMOIGNAGES, ARCHIVES...

Le Service Civil pour la Paix, p. 5 - Sept ans de service civil en Suisse, p. 6 - Une demande de service civil, p. 8 - Formation à la non-violence, p. 9 - Une exposition pour une grande décennie, p. 11 - La non-violence dans l'ère digitale, p. 13 - Quelle place pour les femmes ?, p. 15 - Boycott contre l'empire guerrier, p. 16 - L'engagement de Michel Grenier. p. 18

Le Service Civil pour la Paix

Le service civil pour la paix a pour but premier la prévention et la gestion non-violente des conflits. Peinant à trouver une réelle légitimité, d'autres formes de service civil ont encouragé sa reconnaissance grandissante.

Faire la paix par le service plutôt que par la guerre, tel a été le rêve du vaudois Pierre Cérésole. En refusant l'armée comme objecteur de conscience, puis en créant en 1920 le Service Civil International (SCI), il a voulu concrétiser son rêve. Grâce à de nombreux chantiers, organisés par le SCI, des jeunes de toutes nationalités peuvent se rencontrer et fraterniser dans une oeuvre commune en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Son idée était de remplacer l'usage de la violence par le rétablissement de relations pacifiques entre les pays. C'est à partir de cette conception que des jeunes socialistes ont lancé la première initiative populaire fédérale pour une « Suisse sans armée et une politique globale de paix ». En rassemblant, en novembre 1989, 35,6% de votes favorables, cette initiative a obtenu un succès inattendu. Ce résultat a probablement eu son influence sur l'acceptation en mars 95, par les Chambres fédérales, de créer un service civil.

La loi sur le SC est entrée en vigueur en 1996, se limitant aux objecteurs de conscience. Elle est toutefois encore loin du rêve de Pierre Cérésole d'un service pour la paix. C'est ce que constate Roger Gaillard, alors secrétaire du Centre Martin Luther King, dans un appel adressé aux membres du Centre le 14 février 1996 :

- 1) Le service civil proposé est national au lieu d'être international.
- 2) Il est réservé à des hommes aptes au service militaire au lieu d'être ouvert à tous les volontaires, hommes et femmes.

Quelques notions :

- **Service civil (SC) :** Le service civil est un « service de remplacement » dans le sens où il n'est pas une vraie alternative à l'armée ; un examen de conscience est notamment exigé. Il a une durée de 1,5 fois celle du service militaire. De nombreux jeunes accomplissent leur service dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'agriculture de montagne, de la coopération au développement ou de la protection de l'environnement. Il est pour l'instant réservé aux conscrits suisses.

Plus d'informations à disposition sur www.cmlk.ch.

- **Service civil international (SCI) :** Créé par Pierre Cérésole en 1920, le SCI s'engage pacifiquement pour le droit des minorités, le développement durable et l'échange interculturel. Le SCI soutient des projets écologiques, sociaux et culturels dans le monde entier. Un point fort est la mise en place et le développement de projets bilatéraux en Europe de l'Est. Tout adhérent volontaire, homme ou femme, peut postuler et s'investir dans un projet. Ce service ne constitue pas un service de remplacement à l'armée.

Plus d'informations sur www.scich.org. Merci à Martin Leschhorn du SCI à Berne.

- **Le service civil volontaire pour la paix (SCP) :** Le SCP a pour but la prévention et la gestion des conflits. Il est en projet au niveau de l'Union Européenne. Actuellement en Suisse, PBI (Peace Brigades International) et PW (Peacewatch Switzerland) remplissent en partie ce rôle mais sans être institutionnels. De caractère civil, il s'offre à des volontaires femmes et hommes. L'intervention peut être effectuée dans la coopération technique, l'aide au développement ou avec des organismes humanitaires. Les volontaires peuvent participer en tant qu'observateurs lors d'élections, intervenir pour le rétablissement de la justice, coopérer aux domaines sanitaires et éducatifs.

Pour les pacifistes, le SCP constitue un idéal. L'objectif serait de parvenir à la reconnaissance de ce service et par là même de permettre notamment aux objecteurs de pouvoir choisir librement le SCP, comme une vraie alternative à l'armée.

L'exemple du « European Network for Civil Peace Services » sur www.en-cps.org. Plus d'informations également sur le site du GSSA www.gssa.ch. Merci à Stefan Luzi du GSSA à Zürich.

Marc Money

3) Il a pour but le bien-être de notre nation au lieu d'être aussi une force de paix entre les nations.

Une Suisse peu encline aux propositions associatives

Le Centre Martin Luther King s'est alors efforcé de modifier la loi pour faire du service civil un véritable service pour la paix - une occasion de se former à la médiation et à la non-violence, avec de meilleures possibilités d'engagement dans les tâches de coopération, d'aide humanitaire et de développement durable - en lançant notamment un « manifeste ». Muni de 650 signatures, il a été remis à Berne en 1999, lors d'une session parlementaire.

Parallèlement le GSsA lançait une initiative populaire fédérale, « La solidarité crée la sécurité : pour un service volontaire pour la paix (SCP) ». L'idée était de permettre à l'ensemble des Suisses et non pas uniquement aux objecteurs de conscience, de travailler à la prévention des conflits et par là augmenter la sécurité. Cette proposition, couplée à l'initiative « Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée », a été largement soutenue par le CMLK. Ces deux initiatives n'ont pas reçu l'aval de la Confédération et ont été balayées par le peuple en décembre 2001.



Pierre Cérésole

Le Département fédéral des Affaires étrangères a néanmoins créé, sur la base d'un arrêté du Conseil Fédéral du 14 décembre 2000, un « Pool d'Experts suisses pour la promotion civile de la Paix ». Ce PEP offre à des citoyens et citoyennes suisses, présentant le profil personnel et professionnel requis, la possibilité de participer pendant une période déterminée à une mission internationale de paix. Ces missions civiles sont engagées en partenariat avec les missions civiles de l'OSCE, de l'ONU, de l'UE et du Conseil de l'Europe.

Une vision européenne ouverte

Contrairement à ce qui se passe en Suisse, des progrès significatifs sont observés dans plusieurs pays européens où une trentaine d'associations pour le service civil pour la paix (SCP) forment des volontaires pour des missions de contact et de médiation entre des parties en conflit. Elles sont regroupées dans le « Réseau européen pour le Service Civil pour la Paix » et demandent la création d'un SCP. Un projet commun se met en place à Chypre avec le soutien de l'Union européenne. Parallèlement, un autre réseau mondial, « Nonviolent Peace Force », prévoit d'envoyer une équipe au Sri Lanka. De plus la Commission européenne, outre des missions civiles existantes en Ukraine, dans le Caucase et en Bosnie envisage la création d'un « Corps européen civil pour la paix » dans le cadre de son programme de traitement civil des situations de crise et de prévention des conflits.

Michel Monod

*Formateur à la non-violence,
membre actif du CMLK depuis 1968*

Juin 2003

Sept ans de service civil en Suisse... et alors ?

L'introduction de la loi sur le service civil en 1996 a permis de changer la situation de nombreux jeunes, qui ne désiraient pas servir dans l'armée alors qu'ils avaient un conflit de conscience. Depuis son entrée en vigueur, le CMLK a activement participé à promouvoir et à défendre la qualité du service civil.

Jusqu'en 1996, le service militaire était obligatoire en Suisse pour tous les citoyens de sexe masculin. Ceux qui ne voulaient pas faire le service militaire pour des raisons de conscience étaient condamnés à des peines de prison.

Aujourd'hui, le service militaire est toujours la règle, mais celle-ci s'est assouplie. La loi permet enfin aux objecteurs de conscience de se rendre utiles à leur pays en effectuant un «service civil de

remplacement», autrement dit, un service civil. Malheureusement, le libre choix n'existe pas ! Une demande écrite doit être déposée, dans laquelle le candidat au service civil doit expliquer clairement pour quelles raisons le service militaire n'est pas conciliable avec ses convictions profondes. De plus, considérés en Suisse, comme de «mauvais serviteurs», les civilistes doivent accomplir leur service sur une durée multipliée par 1.5 par

rapport au service militaire. Pourtant, le service civil permet à de nombreux jeunes d'effectuer un travail d'utilité publique dans différents domaines (santé, environnement, culture...).

Depuis le printemps 1997, le CMLK assure une permanence romande afin d'informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil. A cet effet, une petite brochure intitulée «Service civil - l'alternative à l'armée», illustrée par

Mix et Remix, a été éditée, notamment en collaboration avec le Conseil Suisse pour les Activités de Jeunesse (CSAJ).

Dès 1998, l'association a ouvert des permanences régionales dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel et le Jura. Le CMLK collabore également avec d'autres groupements de l'ensemble de la Suisse qui défendent pareillement le service civil. Depuis 2001, le CMLK propose aussi un site Internet www.cmlk.ch avec une information très complète sur le service civil.

5 ans d'existence et des demandes croissantes

En septembre 2001, à l'occasion des cinq ans du service civil, le CMLK a lancé sa campagne «Service viril ? Service civil !» qui a notamment permis l'ouverture d'une permanence en Valais en janvier 2002. A cette occasion, des stands et conférences de presse ont été organisés, auxquels de nombreux jeunes de Fribourg, Sion, Porrentruy, Neuchâtel et Bienne ont participé. Depuis 1996, les permanences ont répondu à des demandes croissantes. Les questions les plus fréquentes ont été : quelles sont les conditions pour déposer une demande de service civil ? En tant qu'officier suis-je pénalisé ? J'ai déserté car je ne supportais pas l'école de recrues, que va-t-il m'arriver ? Si des questions par rapport à l'armée ont été évoquées, la majorité d'entre elles concernaient le service civil. En 2002, les 13 permanents bénévoles étaient le plus souvent sollicités par des jeunes entre 17 et 27 ans. Des simulations d'auditions ont pu être organisées et les taux de réussite ont été très positifs, sachant que, dans la pratique, le dépôt de la demande reste discriminatoire, la procédure demeurant longue et laborieuse.

Continuer à défendre le service civil : une nécessité

En juin 1999, le CMLK, soutenu par des organisations pour la paix de toute la Suisse, a organisé à Berne la *Manifête*, remise théâtrale du «Manifeste pour une paix durable par un service civil de solidarité», proposant une réorientation des objectifs du service civil, mais aussi un

accès facilité. Ce manifeste était parrainé par une cinquantaine de personnalités dont des conseillers d'Etat, des conseillers nationaux, des artistes, des comédiens et des musiciens. 650 personnes l'ont signé. Lors de la consultation de 2001 concernant la révision de la loi sur le service civil (LSC), le CMLK a réaffirmé sa position pour un libre choix entre les services militaire et civil, pour l'ouverture du service civil aux personnes inaptes au service

2002, il a entamé une grève de la faim qu'il a terminée le dimanche de Pâques après 40 jours. Quelques jours plus tard il sera libéré pour bonne conduite aux deux tiers de sa peine. Pour le soutenir, une pétition «le service civil plutôt que la prison» réunissant 18'000 signatures a été déposée à Berne par le Comité suisse pour le service civil et le CMLK. La situation de Marino a également été dénoncée par Amnesty International : le



Carte-postale éditée en 2001 pour les 5 ans d'existence du service civil en Suisse, sous l'impulsion de la permanence de Fribourg

militaire ainsi qu'aux femmes et pour la preuve par l'acte (en effectuant un service civil, la personne fait suffisamment preuve de motivation. Pour cette raison, devoir déposer une demande ou être contraint à accomplir un service plus long que ce qui est attendu des militaires est injustifié). Une fois encore les revendications soulevées n'ont pas été entendues lors de cette révision. La nouvelle loi quant à elle entrera en vigueur en janvier 2004.

Le CMLK a également participé à sa défense en soutenant Marino Keckeis. Marino a déposé une première demande pour effectuer un service civil – refusée – en 1996. Il a recouru contre cette décision en 1998 et a essuyé une nouvelle rebuffade. Écoutant ses convictions, Marino ne s'est pas présenté à l'école de recrues à laquelle il avait été convoqué. Il a été condamné à cinq mois de prison par le tribunal militaire de cassation et pour dénoncer le non-sens de la situation, le 20 février

droit de refuser le service militaire pour des raisons de conscience est inhérent à la notion de liberté de pensée, de conscience et de religion reconnue par l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Ainsi, depuis 1996, grâce à l'introduction du service civil, la situation a évolué positivement pour ceux qui refusent d'accomplir leurs obligations militaires pour des questions de conscience. Les permanences de soutien ont permis d'aider des jeunes de plus en plus nombreux à effectuer un service civil, mais le cas de Marino Keckeis montre que des situations difficiles peuvent être engendrées par l'examen de conscience. C'est pourquoi l'engagement du CMLK reste nécessaire pour améliorer et promouvoir le service civil.

Marc Monney,
Juillet 2003

Une demande de service civil ne va pas de soi

Le CMLK propose un service romand de permanence de conseil. Quelles sont concrètement les principales attentes ?

Tant qu'une demande d'admission au service civil sera accompagnée d'un examen de conscience et d'une audition destinée à vérifier le bien-fondé de la demande, les permanences de conseil resteront nécessaires. La procédure de demande et les conditions posées pour l'admission sont en effet suffisamment complexes pour que le jeune homme le plus convaincu soit en proie aux doutes au moment de concrétiser son désir de faire du service civil.

Pour rappel, le candidat doit faire parvenir à l'Organe central d'exécution du service civil, rattaché au Département fédéral de l'économie, une demande formelle, accompagnée d'un curriculum vitae, de l'exposé de ses raisons personnelles, d'un extrait du casier judiciaire et du livret de service. La permanence de conseil s'emploie donc à aider le candidat à rendre son dossier le plus convaincant possible.

Un conflit de conscience à prouver

Avant d'entamer l'élaboration du dossier, la permanence doit parfois expliquer clairement les conditions d'admission au service civil. Il arrive encore qu'un jeune ne sache pas qu'il doit justifier un conflit de conscience auprès de la commission d'admission et qu'il est donc indispensable d'avoir réfléchi aux raisons véritables qui le poussent à déposer sa demande d'admission. Il ne s'agit pas, pour le conseiller, de juger les motivations du candidat, mais bien de rappeler que la demande ne saurait être acceptée si elle ne répond pas aux critères fixés par la loi, à savoir la justification d'un conflit de conscience. Le principe de base, sur lequel se fonde la demande, est donc l'affirmation que le service militaire est impossible parce que la conscience du candidat le lui interdit.

La notion de conscience constitue peut-être la difficulté principale de la demande. Si un jeune homme sait souvent expliquer ce que l'armée représente pour lui et quels sont ses sentiments à ce propos, il peine parfois à donner les causes de son refus du

service militaire. Sachant que des motifs politiques ou «sociologiques» (le dernier argument du slogan *L'armée, ça tue, ça pollue, ça rend con...*) ne sauraient cons-

goûts, son caractère, afin de mettre en évidence ce qui a contribué à la formation de sa conscience. Le risque est alors d'introduire dans le curriculum vitae des



Deuxième édition d'un petit guide pratique pour déposer une demande de service civil, illustrée par Mix et Remix

tituer à eux seuls une raison valable pour la commission d'admission, le candidat se voit obligé de trouver en lui les motifs de son refus de l'armée, c'est-à-dire de recourir à sa conscience pour motiver son argumentation politique. Le conseiller s'emploie donc à rappeler que c'est bien la personne qui fait la demande qui doit être au sein de la réflexion et il aide à formuler le conflit de conscience de manière cohérente. Une telle démarche est loin d'être facile pour tous. Il n'est pas évident de mettre des mots sur ses sentiments et d'en trouver l'origine, il est difficile aussi de réussir à les exprimer par écrit, dans l'exposé des raisons personnelles.

Dans une moindre mesure, le curriculum vitae peut poser quelques problèmes, puisqu'il s'agit de relater les éléments de son passé qui ont mené à déposer une demande d'admission. Le candidat doit donc s'exprimer sur sa famille, ses

éléments appartenant plutôt à l'exposé de raisons personnelles, ce qui nuit à la clarté du dossier.

Durant l'élaboration du dossier, le conseiller ne prend pas position et laisse le candidat libre d'écrire ce qu'il veut. Il met seulement le doigt sur certaines incohérences, cherche à faire développer le propos autour du candidat lui-même pour éviter de sortir du sujet, donne son avis sur certains arguments qui pourraient nuire à la réussite de la demande (des positions par trop politiques par exemple). Son but n'est pas de rédiger la demande pour le candidat, mais bien d'aider celui-ci à la construire au mieux.

L'audition : un cap à passer

Certaines permanences donnent au candidat la possibilité de s'entraîner à l'audition lors d'une simulation. Le but est de

mettre le candidat en situation, afin de désamorcer certaines craintes face à cet examen et de le préparer au mieux aux diverses questions qui pourraient lui être posées. L'exercice est intéressant et sans doute bénéfique, car il permet d'observer comment le candidat se défend par rapport à certaines positions qu'il a prises dans son dossier et qui pourraient être sujettes à vérification par la commission. De plus, il révèle le comportement du candidat dans son expression orale, qui peut être fort différente du ton du dossier. On a vu des demandes très bien rédigées défendues par des candidats balbutiants ou désemparés à la première question suspicieuse, et des jeunes capables de répondre à tout alors que le dossier n'avait vu le jour qu'avec peine.

En principe, on s'efforce de restituer au mieux les conditions de l'audition. Le candidat se trouve face à trois «commissaires» qui l'interrogent sur sa demande. Les «commissaires» n'hésitent pas à titiller le candidat sur certains points sensibles de son dossier, quitte parfois à user de mauvaise foi pour observer ses réactions. Le but est bien de vérifier la solidité de l'argumentation et la capacité du candidat à rebondir, et les «commissaires» ne se gênent donc pas, selon les cas, à pousser le jeune homme dans ses derniers retranchements. Certaines questions apparaissent systématiquement : que faites-vous si l'on vous refuse le service civil ? pourquoi ne feriez-vous pas un service sans arme ? La discussion qui suit la simulation permet au candidat de prendre conscience de certaines faiblesses, met au jour des aspects de sa demande auxquels il n'avait pas suffisamment réfléchi et souligne les éléments forts du dossier.

*Jean-Luc Moulet
Permanent au service civil
Septembre 2003*

Demandes d'information et de conseil auprès du CMLK

270 en 1998
non disponible pour 1999
330 en 2000
près de 300 en 2001
plus de 400 en 2002
235 en 2003

La non-violence : parlons-en ! mais surtout formons-nous !

L'offre de formation à la résolution des conflits est l'un des principaux services du CMLK, de son expérimentation à sa professionnalisation.

La non-violence n'est pas une faculté innée. L'apprendre revient à développer une attitude créative face aux tensions inévitables de la vie relationnelle. Celles-ci peuvent être vues comme des situations riches de potentiel, et les conflits qu'elles engendrent comme des occasions de construire des relations plus justes, plus équilibrées. La puissance de la combativité peut être utilisée pour progresser dans la vie sans blesser, ni se blesser, donc sans ces dérapages destructeurs que sont les paroles et les actes de violence.

Vers le développement du «secteur formation»

1979 peut être considéré comme un tournant pour le développement du «secteur formation» du CMLK. Michel Mégard assume le secrétariat du Centre pendant près de 5 ans : «Sous sa conduite attentive, le CMLK prendra peu à peu son visage actuel : celui d'un véritable centre de documentation. L'antimilitarisme pur et dur sera peu à peu abandonné, au profit d'une non-violence plus sereine, plus «multidirectionnelle» aussi. Michel mettra notamment sur ses rails actuels la formation à la non-violence».¹

Rapidement, en 1981, le CMLK crée le Collectif de Formation à la Non-violence active (CFN). «Le Collectif est un ensemble de personnes autonomes et responsables, unies par une confiance mutuelle, un certain nombre de valeurs (la non-violence), de pratiques (pédagogie active), et des intérêts pratiques (caisse commune, secrétariat au CMLK, formation continue)...».² Jusqu'en 1998, où il est décidé qu'il devienne purement un lieu d'échange de pratiques qui fait des propositions de formations et agit sur appel.

En 1996, le CMLK souhaite concentrer ses activités sur la formation et, sous l'aile de Béatrice Crabbé-Béguin, un dépliant est édité en 1998 pour promouvoir les

«Formations pour une approche constructive du conflit». En avril 2000, je reprends le «secteur formation». J'envisage alors de réaliser un dossier «Formation à la carte» présentant notre spécificité, nos conditions et nos modules. Un outil disponible à partir de 2001 est mis à la disposition des organisations souhaitant une formation précise ou une approche modulable répondant à des besoins particuliers à titre de prévention ou en situation de crise.

Le CMLK est ainsi intervenu auprès d'associations de jeunes, d'ONG, d'établissements scolaires... qui cherchaient à améliorer la communication dans une équipe d'animation, à organiser une formation à la gestion positive des conflits pour les volontaires, à travailler sur le racket, etc.

Pour les années 2000 et 2001, nous avons pu répondre à 14 attentes et à 39 pour 2002 et 2003. Malheureusement, nous devons régulièrement refuser des demandes pour des questions financières.

Une offre pour tout public

Parallèlement, un programme annuel de formation pour des inscriptions individuelles est mis sur pied. Philippe Beck, alors secrétaire de PBI, s'inspire à une formation à la résolution des conflits organisée par la section suisse-allemande de PBI, pour créer un premier programme de formation en Suisse romande. Il porte sur les années 94-95 et est composé de neuf modules. Puis, PBI, le MIR et le CMLK s'associent pour élaborer une nouvelle offre l'année suivante.

Les objectifs de ce programme sont multiples : rendre visible les mouvements et leurs actions, recruter de nouveaux formateurs/trices, créer des synergies entre les trois mouvements, partager les risques financiers, proposer une formation à un prix accessible à tous.

Pour l'année 2002-2003, 14 modules ont été proposés - 10 journées et 4 weekends -

et, pour la première fois, 3 modules ont été dédoublés. De plus, il a été décidé de structurer l'offre en deux parties : modules de base formant un tout cohérent (affirmation de soi, communication non-violente, les émotions dans les conflits, mes attitudes face au conflit, conflits de culture, face à la violence, introduction à la médiation, prise de décision par consensus, les conflits dans un groupe) et modules complémentaires visant à varier l'offre (comme les jeux coopératifs ou la stratégie d'action non-violente). Cette nouvelle formule a permis de répondre à deux fois plus de demandes par rapport à l'année antérieure. Au total, 88 personnes, dont 62 femmes, y ont participé. Leurs motivations étaient d'ordre personnel et/ou professionnel.

Ce projet est essentiellement porté par des forces bénévoles, que ce soit au niveau de l'intervention des formateurs ou du groupe de pilotage s'occupant de la gestion. Face à la complexité des tâches, les travaux administratifs et la comptabilité ont progressivement été rémunérés à partir de 2000.

Implication des formateurs et des formatrices

Le «secteur formation» du CMLK a pu se développer grâce à des personnes qui se sont documentées et formées et dont le travail s'est enrichi de l'expérience acquise dans une pratique de terrain, en Europe et sur d'autres continents. Elles apportent une compétence en matière d'animation, mais ne se considèrent pas comme des «expertes en non-violence». Chaque participant-e porte au fond de lui d'irremplaçables éléments de compréhension qui appellent - autant que les nôtres - l'écoute et le respect.

Le CMLK continue à travailler aujourd'hui avec une dizaine de formateurs/trices, pour la plupart faisant partie du CFN, et la majorité des «interventions à la carte» sont désormais rétribuées (au départ, lorsque des formations étaient rémunérées, l'argent était mis dans un pot commun et chacun se servait en fonction de ses besoins).

Certains d'entre eux ambitionnent de vivre de cette activité tout en continuant à s'en-

gager volontairement pour le programme annuel de formation ou dans d'autres secteurs du CMLK. Deux formateurs et une formatrice ont créé, en 2002, une structure autonome «FormAction», avec laquelle le CMLK collabore. D'autres ont poursuivi leur engagement non-violent en d'autres lieux (associations de médiation de quartier, centres de jeunesse, Hautes écoles pédagogiques).

Pour bon nombre d'entre eux, le Centre de documentation du CMLK demeure une source de références et le programme de formation à la résolution non-violente des conflits un espace pour élaborer de nouveaux modules.

Quel avenir ?

L'impulsion donnée à ce secteur et l'expérimentation d'outils non-violents a permis de concevoir de nombreux modules de formation. Des approches plus spécifiques ont également été aménagées comme une formation pour les civilistes (information générale sur le service civil; conscience de soi, confiance en soi ; préparation à l'audition) durant les années 1997-1998. Gageons qu'un atelier intégrant les relations hommes/femmes puisse aussi être développé dans les années à venir !

Si le CMLK a su développer et transmettre de multiples savoir-faire, il est aujourd'hui confronté, à mon avis, à un nouveau défi. Durant ces dernières années, plusieurs offres, proches de la nôtre, ont émergé dans le cadre du développement personnel ou des entreprises, mettant davantage l'accent sur les interactions interpersonnelles et le profit. Or, la non-violence forme un tout et il importe donc que le CMLK continue à profiler ses formations en vue du changement social.

Sandrine Bavaud

Secrétaire associative du CMLK

NOTES

¹ 20 ans du Centre M.L. King pour l'action non-violente, K comme King, no spécial, Mai 1988, p. 12.

² PV du CFN du 22 novembre 1994.

Exemples d'interventions à la carte

Les écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds ont mandaté le CMLK pour aborder la gestion des conflits et dont la formation de base fait désormais partie de la «culture de l'établissement». Toujours à la Chaux-de-Fonds, l'Ecole d'Art a souhaité travailler sur les incivilités et les silences autour du conflit.

Des élèves de Chavornay ont approché en classe le poids des mots après avoir participé à un théâtre-forum sur le thème. Des étudiant-e-s de l'Ecole professionnelle de commerce de Lausanne (EPCL) ont travaillé sur le thème du respect et de la tolérance.

Alors que l'établissement scolaire de Cossonay connaissait une situation tendue, des enseignant-e-s ont été accompagné-e-s dans l'expression de non-dits. Ils en sont venus à demander une formation sur la communication non-violente. Le personnel administratif du Collège de Begnins a demandé deux journées d'initiation sur le même thème. Des infirmières du district d'Avanches ont choisi une formation sur les jeux coopératifs. Ces deux groupes ont bénéficié d'une supervision.

Les responsables de réseau et des bénévoles d'Amnesty International ont pu suivre des modules sur la gestion de groupe et sur les conflits au sein d'un groupe. Puis, ils ont demandé un module pour faire face aux agressions du public.

En parallèle à ses propres expositions, le CMLK a proposé des animations pour des classes et le grand public. Pour accompagner l'exposition «Israéliens et Palestiniens : 50 ans de photographie par Jean Mohr» du Musée International de la Croix-Rouge, un guide pédagogique a été élaboré et une équipe d'animation a été formée à cet effet. Des mises en pratique ont été organisées pour le Musée suisse du Jeu (La Tour-de-Peilz) qui présentait une exposition sur le thème des jeux violents.

De préférence, le CMLK intervient pour des mandats se déroulant sur plusieurs journées. Il propose néanmoins des modules de sensibilisation de 2 heures, notamment pour les classes, et des interventions sont planifiées sur plusieurs années.

Toutes les formations et les animations de sensibilisation recourent à des méthodes de travail «participatives» (jeux de rôle, travail de groupe, théâtre-forum, etc.).

«Un poing c'est tout ?»

Une petite expo pour une grande décennie

Promouvoir la non-violence auprès d'un public aussi large que possible, un défi réussi !

C'était pendant l'horreur d'un siècle barbare. Le vingtième, vous vous rappelez ? Au temps lointain où le 11 septembre n'était une date funeste que pour les Chiliens, souvenir du jour sanglant de 1973 qui vit la démocratie sociale du président Allende écrasée par le putsch du général Pinochet, assisté par la CIA.

En 1997, l'ensemble des lauréats du Prix Nobel de la Paix adressèrent aux Nations Unies un appel solennel. Constatant que le 20^e siècle, avec ses génocides et ses guerres mondiales, avait été le plus violent de l'histoire humaine, ces personnalités demandaient à l'ONU de placer le début du nouveau siècle/millénaire sous le signe de l'apprentissage de la non-violence et de la paix.

L'appel fut entendu. Alors que l'an 2000, sous l'égide de l'Unesco, se voyait intitulé «Année internationale de la paix», les années 2001-2010, par un vote de l'assemblée générale de l'ONU, étaient proclamées

«Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde». ¹ A notre connaissance, c'était la première fois que le mot «non-violence» figurait dans une résolution officielle des Nations Unies. ²

Proclamer, c'est bien. Agir, c'est mieux. Mais l'ONU elle-même – et ses agences spécialisées, dont l'Unesco – manquent cruellement d'argent pour financer les réalisations nécessaires à la mise en œuvre de leurs nobles idéaux. Pour que ceux-ci ne restent pas lettre morte, force était donc aux associations de la société civile de s'impliquer de manière créa-

tive dans la réalisation d'outils culturels au service des objectifs de la Décennie.

Une expo venue d'ailleurs...

En 1997, je venais d'être engagé comme secrétaire du CMLK, aux côtés de Béatrice Crabbé-Béguin. Auparavant, j'avais été



Le Salon de la violence

journaliste pendant une quinzaine d'années, puis, de 1989 à 1996, directeur de la Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction et de l'utopie à Yverdon. Passionnante aventure artistique interrompue par une décision castratrice du Conseil communal yverdonnois, qui avait brutalement coupé plus de 70% du budget de l'institution, mettant au chômage la majorité de son équipe.

Non, rassurez-vous, je ne vais vous infliger ni mon CV ni le récit de mes malheurs (j'ai très bien survécu, merci, en partie grâce au CMLK), mais ces indications sont sans doute utiles pour éclairer le léger virage «culturel» de notre association. Il se trouve que l'exposition est un moyen d'expres-

sion que j'adore (j'en avais monté une bonne trentaine à Yverdon), et j'étais donc frustré, en manque, lorsque je suis arrivé au CMLK. Constatant comme d'autres avant moi que la non-violence en général, mais aussi le CMLK, souffrait d'un certain manque de visibilité, j'ai d'abord imaginé une expo liée au 30^e anniversaire du Centre en 1998 – mais le déménagement de celui-ci et d'autres urgences n'ont pas permis de concrétiser l'idée dans un laps de temps aussi court. Par la suite, j'ai continué à gambler autour du principe d'une exposition itinérante, avec des variantes ambitieuses (un «train de la non-violence») et d'autres plus discrètes (dont une version high-tech avec un CD-rom interactif), mais ces diverses idées avaient un même défaut majeur : elles auraient coûté plusieurs centaines de milliers de francs, impliquant donc des recherches de sponsoring quelque peu kolossales...

Quand une idée est dans l'air, il arrive heureusement qu'elle parvienne à faire son chemin grâce à une occasion propice. Dans ce cas, il y eut premièrement l'annonce officielle de la Décennie, précédée par l'Année internationale de la Paix, et la possibilité d'occuper gratuitement le Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne en mai 2000 ; deuxièmement et surtout, la rencontre providentielle de Blaise Favre, architecte et graphiste, qui faisait son service civil chez nos voisins de la Déclaration de Berne.

L'enthousiasme et le savoir-faire de Blaise ont joué un rôle déterminant dans la réussite de «Un poing c'est tout ?», d'abord au Forum, ensuite en tournée romande.

Une belle équipe de bénévoles (Nicole, Saskia, Jean, Maurice, et j'en oublie...) se sont investis dans la préparation, le montage, le transport puis le gardiennage d'une expo certes moins fastueuse que dans mes fantasmes initiaux, mais suffisamment interactive pour susciter émotions, réflexions, réactions de toutes sortes.

«Un poing c'est tout ?» a circulé de 2000 à 2003 dans des écoles et centres de loisirs de tous les cantons romands, Jura excepté. Successivement à Prilly, Sion, La Tour-de-Peilz, Chêne-Bougeries, Yverdon, Lausanne (EPSIC), Neuchâtel, Sierre et Fribourg. Des dizaines d'enseignants ou d'animateurs de santé, des milliers d'élèves du secondaire ont eu l'occasion de la visiter, une «feuille d'aventure» à la main. Succès mitigé par le fait que le volume de l'expo, la complexité de ses équipements interactifs, les frais de stockage, de montage et de maintenance nous ont contraints à demander un forfait de location dépassant souvent les capacités financières des institutions demandeuses – sans quoi elle aurait circulé bien davantage.³

Beaucoup de souvenirs forts, émouvants, de ces passages dans des cadres très divers (luxueuses maisons communales, salles polyvalentes de collèges, halles industrielles), de ces remontages à n'en plus finir du «Couloir de la Vie», long tunnel de bois piégé par des mines factices qui était la pièce maîtresse de l'expo, ou encore de ces moments de partage, de convivialité d'une équipe rassemblée autour de la tranquille présence de Blaise. A noter encore que l'exposition a souvent bénéficié des apports créatifs des animateurs de ses lieux d'accueil – récemment encore à Fribourg où les centres de rencontres qui accueillaient «Un poing c'est tout ?» avaient engagé un civiliste comédien, auteur et interprète d'un poignant monologue présenté aux élèves juste après la visite.

Une meilleure visibilité du Centre

L'exposition a permis au CMLK de nouer ou renforcer des contacts avec d'autres associations et ONG, voire de «recruter» de nouveaux membres actifs dont les apports au Centre dans

d'autres domaines se sont révélés précieux (je pense notamment à notre excellent webmestre Olivier Lange). Elle a certainement contribué à dynamiser le CMLK et à le faire mieux connaître dans les milieux de l'enseignement et de l'éducation – ce qui n'empêche hélas pas notre association de continuer à connaître des fins de mois financièrement difficiles...

En octobre 2003, «Un poing c'est tout ?» est partie en Belgique pour une tournée d'une année organisée par les Maisons de la Laïcité. Aux dernières nouvelles, sa première présentation à La Louvière a été très appréciée. D'autres demandes de location continuent à parvenir au secrétariat, notamment du Canada. Le bouche à oreille commence donc à fonctionner sur le plan international, ce qui est bien sûr très encourageant pour l'avenir.⁴

En guise de conclusion, il me paraît juste de relever que la contribution du CMLK à la Décennie de la non-violence ne se limite pas à la création de «Un poing c'est tout ?». L'organisation par Sandrine Bavaud et Anouk Henry d'un cycle romand de conférences, la publication du dossier «Formation à la carte» sont d'autres actions à inscrire dans cette Décennie qui, du reste, est loin d'être finie. Nous en reparlerons dans «Terres Civiles» ou peut-être (qui sait ?) à l'occasion des 40 ans du CMLK.

Roger Gaillard

Secrétaire du CMLK de 1997 à 2001

Décembre 2003

NOTES

¹ Résolution de l'ONU 53/25.

² ... Alors que le gentil mot «paix» est d'autant plus déclamé qu'il n'engage à rien : tout le monde est «pour la paix», même ceux qui mettent toute leur énergie à préparer et à faire la guerre.

³ C'est pourquoi la nouvelle expo du CMLK «Ni hérissos, ni paillasons» (inaugurée en janvier 2004 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne) sera résolument plus légère, plus facile à monter et à démonter.

⁴ Pour en savoir plus sur l'expo et sa circulation : www.cmlk.ch.

Tranches de vie...

Les moments forts du CMLK, par Marc Monney

1981 Manifestations contre le déploiement des missiles Cruise, Pershing et SS20 en Europe, auxquelles le CMLK participe pour l'organisation. Action *squelette* au Comptoir suisse pour protester contre la présence de l'armée dans cette manifestation. Michel Mégard, Philippe Beck... «A l'entrée du stand des gendarmes font pression sur les gens pour qu'ils leur *donnent* les tracts qu'ils viennent de recevoir. Les gendarmes leur interdisent l'entrée s'ils refusent puis s'assagissent et demandent simplement de cacher le tract.» (Action *squelette*, Roger Mariller)

1982 *Marche pour la paix* Muriel Testuz et de nombreux autres... «Notre cohorte joyeuse n'a pas soulevé les montagnes, mais elle aura certainement été une étape importante dans notre lutte pour la paix.» (l'équipe du CMLK)

1983 Soutien au *Jeûne pour la vie* afin que les peuples et les gouvernements imposent le gel immédiat de tout développement du nucléaire à but militaire, Alain-Yann Mohr, Raymond de Morawitz, Catherine Stangl... «L'arme nucléaire n'est pas toute-puissante. Sa force ne vient que de notre acceptation quotidienne de la logique qui veut que la sécurité passe par la puissance. Dans l'acte du jeûne, la force naît justement de la logique inverse. En assumant pleinement sa totale impuissance pour la mettre au service de la vérité, le jeûneur ne risque pas sa vie mais il l'offre.» (Jean-Philippe Jeannerat)

1984 Création de PBI en Suisse romande, Philippe Beck, Marlyse Gehret... «L'objectif est de constituer des groupes d'intervention non-violente dans des zones de conflit. Dans un premier temps, ils joueraient au moins le rôle de témoins/observateurs, puis de médiateurs, enfin, si possible, d'interposition physique entre les ennemis.» (Philippe Beck)

1985 Soutien à l'initiative *Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix* lancée par le GSsA (Groupe pour une Suisse sans Armée). *Campagne en faveur d'une reprise des relations pacifiques entre les Etats-Unis et le Nicaragua*. Philippe Beck et bien d'autres... «Si suffisamment de participants en manifestent la volonté, nous pourrions faire connaître notre campagne aux touristes nord-américains durant les mois d'été, au moyen de diverses actions amusantes. Photos-souvenirs aidant, ce serait un précieux moyen de faire connaître notre opinion à la population des Etats-Unis, souvent très mal informée.» (Relations Etats-Unis/Nicaragua) - **suite p. 14**

Le site web du CMLK

La non-violence dans l'ère digitale

Une vue d'ensemble de la structure du site web, quelques indications chiffrées, qui le fait fonctionner et un aperçu des motivations liées à la construction du site web.

Le site web du CMLK est accessible à l'adresse <http://www.cmlk.ch>. Les informations présentées dans le site sont réparties en 5 domaines :

Information et activités – contient les informations de contact, les statuts, le manifeste, un historique et une présentation du Centre, une archive électronique du journal Terres Civiles, ainsi que les activités et les actualités; en particulier, l'exposition *Un poing c'est tout ?* possède une section à part entière, la grève de la faim de Marino Keckeis et les actions *Nous ne serons pas complices de la guerre en Irak* y figurent.

Documentation – contient des informations sur le service de documentation, un accès en consultation électronique au catalogue intégral et offre la possibilité de s'inscrire à la liste électronique d'annonce des nouveautés. Ce domaine contient également des dossiers thématiques, compilés à partir d'une sélection d'articles du journal Terres Civiles, tels que : les fondements de la non-violence, face à la violence, éducation, femmes, politique suisse et intégration européenne, politique de paix et service civil.

Formation – contient le programme annuel des formations à la résolution non-violence des conflits, un dossier présentant des possibilités de modules pour des demandes spécifiques et les informations pratiques qui leur correspondent.

Service civil – contient les adresses des permanences de service civil du CMLK et celles des permanences associées, la prise de position du Centre sur la révision de la loi sur le service civil, ainsi qu'un dossier complet de présentation du fonctionnement du service civil et de nombreux conseils pratiques : l'audition, la lettre de motivation et le CV, quand et comment effectuer les démarches.

Actions – un domaine récemment formé, qui regroupe les informations relatives

aux actions du Centre et en premier lieu, tout le matériel relatif au *Boycott pour la Paix*.

Les mots *agressivité, force, lutte, conflit, peur, violence* figurent en bas de chaque page du site et permettent d'accéder à un extrait du *Petit lexique de la Non-violence* de Jean-Marie Müller, adapté du site web de nos partenaires d'ANV.

The screenshot shows the homepage of the Centre Martin Luther King pour la non-violence active. At the top, there is a navigation bar with links for 'Plan site', 'Contact', and 'Partenaires'. Below this, there are five main menu items: 'Service civil', 'Formation', 'Documentation', 'Information & activités', and 'Le Centre'. The main content area features several articles and announcements, including 'Contre l'empire guerrier, un boycott global pour la paix', 'Après avoir lancé une campagne de boycott...', 'Révision de la loi sur le Service Civil: quelles implications?', and 'Programme de formations 2003-2004'. There is also a sidebar on the right with a section titled 'Soutenez le CMLK' and a list of names.

Page d'accueil

Quelques chiffres

Le site du CMLK possède environ 250 pages, rédigées en français pour la plupart; certaines pages relatives aux actions ont été traduites en allemand, anglais, italien et espagnol.

L'ensemble du site reçoit entre 800 et 4000 visiteurs par mois, avec une moyenne d'environ 1000 visiteurs. L'affluence maximale a été enregistrée durant la guerre en Irak entre février-mai 2003, où nous avons eu 4'400 visites et 13'000 pages consultées sur l'ensemble du site en mars, 65% provenant des actions *Nous ne serons pas complices de la guerre en Irak*.

En 2001, nous avons enregistré environ 6000 visites et 15'000 pages consultées,

en 2002 environ 12'000 visites et 40'000 pages consultées et nous prévoyons 25'000 visites et 70'000 pages consultées pour l'ensemble de l'année 2003.

Les pages consacrées au service civil captent 25% de l'audience du site web, avec en moyenne 200 visiteurs et 1000 pages consultées par mois depuis sa création.

Qui fait fonctionner le site web ?

Le site est le fruit de nombreuses collaborations. sa production se répartit entre quatre rôles : la rédaction des contenus, leur publication, l'administration technique du site et le développement web.

La rédaction des contenus, ouverte à tous, est le plus souvent réalisée par les secrétaires et des membres du Centre. Michel Mégard communique régulièrement les nouvelles sur la liste de diffusion du service de documentation et maintient le catalogue électronique. Gilles Falquet assure l'administration de l'accès par le web au catalogue.

Jacques Bonvin, Sandrine Bavaud et Anouk Henry ont sélectionné des articles pour constituer des dossiers thématiques. Hicham Denaoui a participé à la publication de la présentation du Centre durant son service civil, Johanna Monney à celle de l'exposition *Ni hérisson, ni paillasson*. Nicolas Peter a dessiné l'*oiseau-Gandhi* de la page d'accueil.

La publication des contenus et le développement sont quant à eux assurés par l'équipe de rédaction web, qui est composée de Julien Pierrehumbert, Olivier Grand et de moi-même. Je m'occupe aussi de l'administration technique du site.

Un historique

Le site web a été créé en 1999 à l'initiative d'Etienne Schaufelberger. J'ai repris le flambeau à la fin de l'année 2000 et initié

une refonte du site dans le cadre d'une affectation de deux mois de service civil que j'ai effectués sur le Site 52.

Depuis lors, j'ai assuré sa maintenance, avec plusieurs collaborations ponctuelles pour l'étoffer; depuis juin 2003, Julien et Olivier participent également à la mise à jour régulière du site.

J'avais envie de contribuer à l'aventure du Centre et de lui rendre quelque chose pour le support et l'encouragement que le Centre et ses permanents m'ont donné sur mon chemin de civiliste. Je ne le connaissais alors pas bien. Il me paraissait cependant qu'il traversait une période de grande fragilité¹ et que ses groupes fonctionnaient de façon indépendante.

En représentant le Centre sur le web, je me suis formé un double objectif : vers l'intérieur, affirmer que la vie du Centre repose essentiellement sur les activités de ses groupes et les rapprocher; vers l'extérieur, présenter la non-violence, les activités du Centre et valoriser ses très riches ressources documentaires.

Durant les deux mois que j'ai passés sur place, je découvrais la richesse du Centre de documentation et j'ai feuilleté *au hasard* bien des ouvrages et des archives

en guise d'inspiration. J'ai farfouillé dans les dossiers numériques, le catalogue, et inventorié les informations qui me paraissaient explicites en tant que néophyte de la culture du Centre.

Pour établir l'architecture du site web, j'avais en tête le « jeu du village » organisé par Chantal Furrer Rey lors de l'assemblée générale de novembre 2002. Ce jeu avait permis aux membres présents de se positionner, selon leur rôle actif au sein du CMLK, dans l'espace du Centre figuré au sol.

Je me souviens que les pôles de la documentation, de la communication, de la coordination, du service civil et de la formation étaient alors nettement apparus, certains aux frontières du tracé. C'est ainsi que j'ai établi ces 4 premiers domaines du site web : *information et activités, formation, documentation et service civil*. L'architecture a ensuite été approfondie avec Sandrine, Roger et Anouk. Le domaine *actions* s'est imposé plus récemment avec les actions contre la guerre en Irak et la quantité importante d'informations qui a été élaborée.

L'identité du Centre est demeurée pour moi un sujet d'attention; il m'a fallu du temps et de nombreuses discussions pour

en entrevoir les directions. Lorsque j'ai tracé la première ligne graphique, j'ai complété sur le site web le logo et le nom du Centre Martin Luther King avec la mention «pour la non-violence active», qui me paraissait absente.

Un travail patient, toujours remis sur le métier, et passionnant !²

Olivier Lange, 31 juillet 2004

NOTES

¹ Son assiette financière était fragile, Sandrine était présente au secrétariat depuis peu de temps, Roger Gaillard le quittait pour coordonner le Festival Science & Cité – avant de revenir au comité en 2003 –, Etienne renonçait aux activités de maintenance du site, Violetta Fasanari Bourquin s'engageait au comité pour six mois afin que celui-ci ne disparaisse pas !

² Si cela vous tente ? N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer au site web, nous avons de nombreuses idées pour développer le site, vous en avez peut-être aussi — elles ne demandent qu'un peu d'enthousiasme et, le plus souvent, très peu de connaissances techniques.

...suite p. 12

1986 Soutien à la campagne pour l'arrêt des essais nucléaires. «L'appel du Larzac demande un gel de l'armement nucléaire, premier pas vers le désarmement. L'arrêt des essais nucléaires est le premier pas, parfaitement vérifiable, du gel nucléaire.» (extrait de la lettre type à destination des gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'URSS, de Chine et de France.)

1987 Fin de la *Campagne Nicaragua* commencée au début 1985. «Positif oui. D'abord par l'ampleur de l'information diffusée : par tract ou par article, l'annonce de notre *Campagne* a touché plus de 10'000 personnes.» (Philippe Beck)

1988 *Tour de Romandie à vélo* pour les 20 ans du Centre, «A la fin de sa randonnée, le CMLK retournera à Lausanne pour y être jugé le 3 septembre. Ce sera l'occasion de faire une grande fête dont une séquence sera la parodie du procès de l'action sociale du CMLK.»

1989 Soutien aux initiatives du GSsA *Pour une Suisse sans armée* et *Pour une politique globale de paix*. Daniel Studer, My-Phuoc Dourous, Johnny Walther, Jean-Luc Portmann

«A l'époque bien sûr, il s'agissait surtout de tout le débat autour de l'objection de conscience et du fait que l'on était un vrai ou un faux objecteur : c'était très important de mobiliser les gens sur le fait que la Suisse était à la traîne dans ce domaine et que bon nombre de pays avaient déjà un service civil, etc. En parallèle s'est amorcé le débat sur la légitimité d'une armée ou non et lorsqu'il y a eu ce vote de 35,6% pour l'initiative «Pour une Suisse sans armée», cela a été un moment très fort. Nous parlions déjà de non-violence, mais je pense que toute cette aventure a été le ferment pour donner un corps concret à ce que sont les actions du CMLK aujourd'hui en termes de non-violence.» (Anne-Claude Liardet)

1990 Soutien à la pétition : *Non aux F/A-18*. «3 milliards pour 34 frelons bruyants (...) c'est un gaspillage éhonté !» (Extrait de la pétition)

1991 *Objection : Non à Barras*, Appel à voter contre la modification du code pénal militaire. «*Loi Barras* comme entraînement au service civil ? L'idée n'est pas si mauvaise... pour autant qu'elle séduise les objecteurs de conscience. Ce qui n'est manifestement pas le cas.» (K comme King n°27)

1992 Soutien à l'initiative populaire contre l'achat des F/A-18. «D'après notre conception de la défense, c'est bien plus nos valeurs et notre population qui doivent être défendues, plutôt que le territoire helvétique proprement dit, et partant, son espace aérien.» (Johnny Walther)

1993 Appel au jeûne pour l'arrêt des essais nucléaires. «Il importe que l'opinion publique se manifeste de diverses façons cette année. Nous rappelons que le Comité Paix Genève et le Bureau International de la Paix proposent que des jeûnes soient organisés du 6 au 9 août dans chaque pays pour demander aux gouvernements d'intervenir de façon pressante à la Conférence du Désarmement.» (Michel Monod)

1994 Le CMLK soutient la fondation de Causes Communes Vaud, Béatrice Crabbé-Béguin. Création d'Associations de Médiation de quartier (AsMéd) dans les cantons de Vaud et Genève. «Après plus d'une année d'efforts, l'Association vaudoise pour la médiation de quartier a vu le jour ! L'assemblée fondatrice du 28 septembre a réuni près de 30 personnes, représentant notamment une belle brochette de milieux associatifs.» - suite p. 17

Quelle place pour les femmes ?

Regard d'une membre active du Centre depuis plus de 20 ans.

Mon appartenance au CMLK date du printemps 1980. Je connaissais déjà le Centre depuis des années à travers le S.C.I. (Service Civil International) de la Chaux-de-Fonds. Ce fut tout naturel que, revenant à Lausanne, j'aie eu envie de contacter le CMLK qui, avec le Quart-Monde, fut une des pièces reconstitutives de la mosaïque de ma vie, chahutée par des événements personnels.

J'ai oublié les détails de mon arrivée à la maison de Béthusy. Mais je me souviens bien de l'accueil des garçons là-haut. Ce n'était peut-être pas chaleureux, vu la culture (en tant que style de vie) helvétique, mais simple et amical. Cela m'avait suffi. Une fois par semaine, j'y croisais Michel Mégard, Philippe Beck, Jean-Philippe Jeannerat, Michel Rime.

Une présence discrète...

Les femmes étaient rares, mais non inexistantes : Linda Giacometti était bien présente, avec son dynamisme jamais démenti. A certaines rencontres, des jeunes filles participaient. Je me souviens d'une blonde : Anny ou Annette ? intelligente et pleine d'élan. Christiane Imsand aussi apportait un souffle innovateur avec sa présence.

Je participai à des jeux de rôle, à des jeux tout court, et j'entrai dans un groupe organisé par Philippe Beck, qui était bien fréquenté, puis qui s'éteignit. Là aussi les femmes étaient en nette minorité. Les hommes savaient, les femmes suivaient.

Au Centre, la plupart des fois, je faisais des nettoyages : vitres, cuisine, ou des rangements. Michel Rime qui s'occupait du «Rebrousse-Poil» me dit une fois : «Tu pourrais faire mieux». Je lui eus gré d'avoir reconnu mon... existence.

Quand Philippe Beck devint secrétaire, je pris un peu plus de place, mais toujours pour transporter des cartons du haut du dernier tournant à la maison ou pour laver les tasses à café. J'entretenais avec lui une amitié assez contrastée, mais il me fit toujours confiance dans des moments difficiles de sa vie : nous sommes toujours amis.

...mais efficace

Finally, My-Phuoc Durous pointa à l'horizon avec sa douceur orientale et ses idées claires. Elle était contente de me voir, car l'atmosphère masculine lui pesait. Pour l'expédition du *K comme King*, il y avait bien quelques femmes. Plus tard, Rose-Marie Backmann des «Femmes pour la Paix» nous rejoignit et sa présence autour de la table était toujours stimulante. Madeleine Rinsoz de Chexbres encartait les bulletins de versement, posait les étiquettes... à une vitesse inégalée. Une autre femme, Patricia Meystre, a laissé des traces au Centre en travaillant à la bibliothèque. Je ne sais pas quelle fut son entente avec les hommes.

D'autres raisons de contentement

Dans le comité j'obtins une place mais, sauf avec Marlyse Gehret de la Chaux-de-Fonds avec qui je sympathisais, les hommes y avaient la part du lion et j'avais le sentiment d'être nulle, ce qui correspondait, peut-être, à la réalité, dans ce domaine. Cependant, je ne me suis jamais sentie frustrée car j'avais mes satisfactions intellectuelles et mes valorisations ailleurs et j'aimais rencontrer certains beaux jeunes gens, objecteurs, là-haut.

La situation adéquate

Il y eut dans les jardins autour de la maison des fêtes mémorables, où les femmes jouèrent des rôles de premier plan, comme à une rencontre «vietnamienne» où la mère de My-Phuoc nous servit des rouleaux de printemps délicieux, avec sa grâce inimitable. Finalement se présenta au CMLK Béatrice Crabbé : femme de grande valeur et de grande énergie, pleine de connaissances dans d'autres domaines associatifs et capable de s'adapter à n'importe quelle situation. Là ce fut beau de fréquenter le Centre. Mais c'est seulement grâce à l'esprit innovateur de Roger Gaillard que je pus mettre ma patte dans le nouveau trimestriel *Terres Civiles* et me sentir à ma juste place, enfin. A côté du



Composition de Sandrine Bavaud illustrant le «Terres Civiles» no 17 portant sur les femmes et la non-violence

tandem Béatrice-Roger, Sandra Antrilli, en tant que stagiaire, mit, fort valablement, la main à la pâte.

Aujourd'hui

Et nous arrivons au présent. Depuis 3 ans, le secrétariat du CMLK est dans les mains solides de Sandrine Bavaud, jeune femme d'exception. L'année passée, elle fut secondée par une autre jeune femme : Anouk Henry, partie maintenant en mission à l'étranger. Sandrine est actuellement seule. Elle fait ce qu'elle peut, sollicitée de tous côtés, et elle le fait bien.

Un appui bienvenu

Une aide au secrétariat serait vivement souhaitable, aussi pour le trimestriel *T.C.*

Je ne voudrais pas omettre la présence de Jeanne Golay, rédactrice de presse avec Michel Mégard au trimestriel *Terres Civiles* et toujours disponible pour donner des coups de main.

Le CMLK a bien changé donc depuis ses 35 ans de vie et les 23 connus par moi. J'ai même pu voir dernièrement quelques hommes en train de faire la vaisselle.

Violetta Fasanari Bourquin

Avril 2003

Boycott pour la paix : des non-violents contre l'empire guerrier

De nombreux boycotts ont été lancés de par le monde. Un moyen d'action non-violente auquel le CMLK a aussi recouru.

Octobre 2002. George W. Bush a décidé d'attaquer l'Irak et les bruits de bottes se font de plus en plus obsédants. Pour le CMLK, il est impensable de ne rien dire, de ne rien faire contre une stratégie d'agression qui prétend établir, dans les relations internationales, une nouvelle norme néocoloniale - celle de la guerre préventive, autorisant les « bons » auto-proclamés à écraser les « méchants » avant qu'ils n'aient objectivement commis le moindre acte d'agression, en fabriquant au besoin les preuves de leur capacité de nuisance (les ubuesques « armes de destruction massive » et les liens fantomatiques de Saddam Hussein avec le réseau Al-Qaïda).

L'idée de lancer un boycott des compagnies pétrolières étasuniennes pour tenter de faire pression sur le gouvernement Bush a d'abord germé lors de discussions informelles entre Philippe Beck et le soussigné, discussions auxquelles fut vite associée Sandrine Bavaud. La première difficulté, à l'évidence, était la petitesse de notre association et son manque de moyens financiers, sans parler de la perte d'élan militant due à l'institutionnalisation du service civil. Impossible de porter à nous seuls l'organisation d'une campagne de boycott qui, pour être efficace, se devait d'être au moins nationale, et si possible internationale.

« Nous ne serons pas complices de la guerre »

Dans un premier temps, le CMLK a rédigé la proclamation « Nous ne serons pas complices de la guerre », co-signée par trente personnalités des mondes culturels et politiques, et transmise fin novembre 2002 au Conseil fédéral. Nous avons ensuite participé à la constitution du Collectif vaudois contre la guerre, tout en prenant de multiples contacts avec des associations à l'échelle suisse pour créer une plateforme de soutien au boycott.

De ces jours fiévreux, entre novembre 2002 et avril 2003, il me reste le souvenir d'une longue course contre la montre, parsemée d'innombrables réunions. La force d'un élan collectif partagé par une grande majorité de la population suisse – mais aussi européenne et mondiale, comme l'ont montré les manifestations du



Petites puces de couleurs à coller sur les produits à boycotter, réalisées par Olivier Lange.

15 février 2003 – était quelque chose de véritablement impressionnant. Mais qu'il en faut donc, du temps, et de l'énergie, même à l'ère de l'Internet, pour rassembler des groupements partageant peu ou prou les mêmes idées et valeurs autour d'une action commune qui n'entre pas dans les rituels de protestation courants !

Début mars 2003, le « boycott pour la paix contre l'empire guerrier » était soutenu par plus de vingt organisations en Suisse et à l'étranger. Un argumentaire avait été mis en ligne sur le site du CMLK, avec des traductions en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, de même qu'un tract (traduit en allemand et en italien) et des modèles de lettres destinées aux compagnies pétrolières étasuniennes et britanniques, ainsi qu'aux ambassades des deux pays bellicistes. En Suisse romande uniquement, plus de dix mille tracts ont été distribués dans la rue ; nous n'avons

pas de chiffres concernant des distributions similaires en Suisse alémanique et au Tessin, mais la campagne a connu dans l'ensemble un vrai succès, à en juger par les réactions très positives des personnes qui prenaient connaissance des tracts : « Enfin quelque chose de concret, quelque chose que nous pouvons faire, nous, simples pékins ! »

Il est certes difficile, a posteriori, d'évaluer l'efficacité d'une campagne de ce genre. Ce qui est sûr, c'est que nous avons été pris de vitesse, et qu'à partir de l'entrée en guerre des armées coalisées, le 20 mars, et surtout de la chute de Bagdad, trois semaines plus tard, le souffle militant est retombé. Beaucoup de colère, beaucoup d'indignation collective face au gâchis de cette invasion, aux nombreux morts civils, à l'écoeurante médiatisation de la chevauchée des blindés dans un pays exténué... Mais aussi un certain désarroi, une certaine amertume face au fait qu'une mobilisation vraiment massive de l'opinion publique mondiale n'a pas suffi à bloquer la machine de guerre.

A posteriori toujours – car on est tellement plus intelligent après -, on peut se dire qu'il était naïf, de la part des mouvements anti-guerre, d'imaginer qu'il suffirait de descendre dans la rue aussi nombreux que possible pour impressionner l'adversaire. Ce que j'appellerai la monoculture de la manif a mobilisé plus de 90% des énergies, au détriment de la mise en œuvre de stratégies complémentaires ou alternatives.

Ça et là, bien sûr, des initiatives originales ont vu le jour : je pense notamment aux « inspecteurs en désarmement » de l'association canadienne Rooting Out Evil, qui cherchèrent et trouvèrent les armes de destruction massive là où elles étaient effectivement - aux Etats-Unis... Dans cette veine humoristique, la petite campagne des « Jerrycans pour la paix » du CMLK a aussi eu un certain impact. Il s'agissait

d'envoyer par la poste, en témoignage de solidarité, un litre de pétrole à l'ambassade étasunienne à Berne. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à cette opération, qui a dû être interrompue quand l'ambassade embarrassée a décidé de refuser tous les colis sans même les ouvrir.

Global Boycott for Peace (GBP)

En mai 2003, constatant que nos propres énergies et disponibilités ne suffisaient plus à maintenir la campagne de boycott, le CMLK a décidé de redéployer celui-ci en adhérant à la campagne du Global Boycott for Peace (GBP). Un nouvel argumentaire a été mis en ligne, puis un nouveau tract (septembre 2003), appelant cette fois à boycotter l'ensemble des produits des grandes marques U.S., et pas seulement les compagnies pétrolières. Visant le long terme, la campagne du GBP voulait combattre l'hégémonie et l'unilatéralisme étasuniens et demandait notamment que le gouvernement U.S. :

- renonce à sa doctrine de guerre préventive ;

- renonce à imposer un gouvernement à sa solde en Irak, en attribuant à l'ONU l'autorité absolue dans le gouvernement de transition de l'après-guerre ;

- ratifie le traité instituant la Cour Pénale Internationale en reconnaissant sa compétence à poursuivre tous les criminels de guerre, même américains ;

- ratifie les traités internationaux sur le contrôle des armes et le réchauffement global ;

- abroge les lois d'exception qui permettent à la police américaine d'arrêter et de détenir toute personne sans en référer aux tribunaux.

Cette tentative de redéploiement n'a manifestement pas eu l'écho escompté, même aux Etats-Unis. A l'évidence, il est difficile de mobiliser des énergies pour un objectif à la fois vaste et apparemment lointain : les « horreurs de la paix », pour reprendre la belle expression de Jean-Marie Müller, sont une incontestable réalité, mais on les cerne moins facilement que les horreurs de la guerre. D'autre part, le public est saturé d'informations sur le

chaos irakien, sans parler des problèmes de l'Afghanistan et du Proche-Orient, et l'espoir grandit de voir George W. Bush et son clan néoconservateur enfin éjectés du pouvoir en novembre 2004. Une certaine attente est donc dans l'air, même si personne n'attend des miracles de John Kerry : « Anybody but Bush » est un slogan avec lequel la majorité de l'opinion publique mondiale peut être d'accord.

Pour notre part, une année après l'invasion de l'Irak, nous ne sentions plus un élan social capable de porter un boycott politique. Poursuivre notre campagne devenait un leurre, et nous l'avons par conséquent suspendue. Nous ne regrettons bien sûr nullement de l'avoir lancée et l'engagement demeure avec vous, si le cœur vous en dit. Nous continuons à vous inviter à acheter non guerrier, pour une justice globale.

Roger Gaillard, octobre 2004

... suite p. 14

1995 Le CMLK s'associe avec PBI et le MIR pour co-organiser un programme de formation à la non-violence. «La paix et la non-violence comme mode de vie étaient les points de ralliement dont le CMLK était porteur.» (Muriel Lasserre)

1996 La loi sur le service civil entre en vigueur et le CMLK développe des permanences régionales pour soutenir les futurs civilistes. «Une chose à bien avoir en tête est que ça doit être personnel ; il n'y a rien de plus personnel que la conscience !! Si ce que l'on dit n'est pas personnel, c'est que l'on n'est pas en train de parler de sa conscience.» (Yvan Bourquard)

1997 Le CMLK s'associe avec l'ASRO (Association Romande des Magasins du Monde), la Déclaration de Berne (DB) et Swissaid pour créer le site 52. Il déménage de l'avenue de Béthusy à la rue de Genève 52. Michel Mégard, Béatrice Crabbé-Béguin, Roger Gaillard... «Finalement, avec le recul, cela correspond quand même à une «institutionnalisation» du cmlk qui devint plus «respectable» en s'associant avec ASRO, DB et Swissaid. L'institutionnalisation de l'objection de conscience sous le nom de *service civil* a modifié le statut du CMLK, dont les objectifs pouvaient soudainement s'inscrire dans la légalité (ne pas oublier qu'auparavant nous

étions considérés comme incitant les jeunes à commettre un délit !).» (Michel Mégard)

1998 Le CMLK produit et réalise le film *Civilistes!* «*Qu'est-ce que ça vous fait, de rentrer à la caserne ? et Avez-vous déjà entendu parler du service civil ? Réponses navrées des soldats : Zut, je vais encore perdre mon temps ! et Le service civil ? Non, connais pas. Vous voulez dire : la protection civile ?!... C'est par ces images, témoignant d'un malaise et d'un profond manque d'information, que débute *Civilistes!*...» (Roger Gaillard)*

1999 A Berne, organisation de la *Manifeste* : remise théâtrale au Conseil Fédéral et au Parlement du *Manifeste pour une paix durable par un service civil de solidarité*. «672 personnes au total ont signé le manifeste, dont 58 le matin même sur un stand de la Place du Marché, non loin du Palais fédéral. Le texte était également parrainé par une cinquantaine de personnalités, dont des conseillers d'Etat, des conseillers nationaux, des artistes, comédiens et musiciens. Des parrains et marraines dont les témoignages et les prises de position personnelles ont souvent étayé avec beaucoup de pertinence les thèses du manifeste.» (Roger Gaillard et d'autres...)

2000 Exposition *Un poing c'est tout ?* Roger Gaillard, Béatrice Crabbé-Béguin, Jeanne Golay, Blaise Favre...

2001 Création du site Internet www.cmlk.ch, Etienne Schaufelberger, Olivier Lange, Roger Gaillard, Sandrine Bavaud

2001 Campagne *Service viril ? service civil !* L'équipe de la permanence service civil de Fribourg, Laurent Kaeser, Sandrine Bavaud, Anouk Henry...

2002 *Nous ne serons pas complices de la guerre* proclamation signée par près de 1'400 personnes dont une trentaine de politiciens et personnalités des milieux culturels - suivie d'un boycott des compagnies pétrolières américaines et britanniques contre la guerre en Irak. Roger Gaillard, Philippe Beck, Olivier Lange, Sandrine Bavaud, Jean Bischofsberger, Marc Monney. «Une guerre en Irak aurait pour première victime la population civile irakienne, qui a déjà immensément souffert et n'a rien à voir avec le terrorisme international. Nous refusons de nous rendre complices de tels crimes.» (Extrait de la proclamation anti-guerre). Cycle romand de conférences *Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?* Avec Jean-Denis Renaud, Fernand Cuhe, René Cruze, Michel Monod, Jean-François Dorsaz, Chantal Furrer Rey, Jean-Marie Muller, Philippe Beck.

2003 Préparation de l'exposition «Ni hérison, ni paillason» et d'un guide pédagogique d'accompagnement pour les 35 ans du CMLK, Roger Gaillard, Blaise Favre, Frédérique Rebetez, Jeanne Golay, Johanna Monney...

Trajectoire d'un homme engagé dans la recherche de la Paix et la reconnaissance de la non-violence

Une vie au service des autres, un engagement auprès des plus démunis et un soutien à l'objection de conscience. Michel Grenier a suivi avec constance la voie qu'il s'était choisie. Témoignage de son fils Samuel Grenier.

Lorsqu'en automne 1968 mon père, Michel Grenier se décida à déménager, quittant la paroisse d'Ormont-Dessous (où nous avons passé notre enfance mon frère et moi, où nous laissons la tombe d'une fille et d'une sœur, Anne), c'était pour réduire son activité pastorale et accepter un engagement à mi-temps en tant que secrétaire romand du Mouvement International de la Réconciliation (MIR).

Pour moi-même, à 14 ans l'aîné des enfants, c'était quitter la campagne et les Préalpes vaudoises pour arriver dans la VILLE, Lausanne.

Si ma mémoire ne me trompe pas, j'aimerais ici partager, citer, quelques événements qui nous ont conduits à l'avenue de Béthusy 56, dans «la campagne Lebet» où se trouvait la maison qui allait nous accueillir dans ses étages supérieurs, alors que le grand bureau du rez-de-chaussée devenait le nouveau lieu de travail de Michel et portait rapidement le nom de «Centre Martin Luther King», bibliothèque et Centre de documentation non-violente.

J'ai toujours connu mon père comme une personne engagée, au tempérament de fonceur lorsqu'il estimait juste la cause pour laquelle il s'engageait. Il se décrivait volontiers comme pacifiste, rejetant le qualificatif d'antimilitariste. Il recherchait toujours le dialogue et le côté positif chez ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Né en février 1915 à Lausanne dans une famille bourgeoise comptant banquiers et pasteurs, avec un grand-père municipal radical lausannois, professeur d'Université, conseiller d'Etat puis juge cantonal, un père trop tôt décédé: officier supérieur (colonel commandant du bt8 rg5 inf. mont), un oncle major et juge informateur à Lausanne, cadet d'une famille de quatre enfants, qu'est-ce qui a donc pu amener Michel Grenier à s'engager au service de Dieu, puis aussi au service de la Paix ?



Michel Grenier lors de l'Assemblée générale du CMLK du 30 mai 1996

Une ouverture à l'éthique chrétienne

Déjà dans sa jeunesse, il avait été sensibilisé par le «Groupe d'Oxford» qui allait ensuite devenir le «Réarmement Moral», à Caux. Celui-ci invitait ses membres à observer un sommaire de l'éthique chrétienne, soit quatre critères absolus ; l'amour, l'abandon de soi, l'honnêteté et la pureté.

Etudiant, lors d'un stage en théologie à Berlin avec son ami Guy Subilla, il est sur la Reichkanzleiplatz le 30 janvier 1938 lors d'une manifestation monstre (200'000 à 300'000 personnes) qui célébrent l'anniversaire de la prise de pouvoir du chancelier Hitler. Il est fortement impressionné par le fanatisme qui s'en dégage. Quelques années plus tard, il fera son service militaire en Suisse, comme sanitaire non armé lors de la Mob; son engagement de chrétien lui paraissant incompatible avec un port d'arme, ne fût-il que défensif.

Entre 1948 et 1958, Michel a exercé son ministère dans une paroisse française des environs de Sochaux, période au cours de laquelle il s'est marié à Annette qui lui a donné trois enfants.

Notre première maison, la cure de Bus-surel, était toujours ouverte à des gens de passage, ouvriers algériens, réfugiés hongrois... Lors d'un conflit entre les syndicats d'ouvriers en grève et un peloton de CRS, il s'interpose et offre sa médiation aux deux parties qui se retirent sans en venir aux mains.

Durant les années qui allaient devenir «les événements d'Algérie», avec des collègues d'autres paroisses, il recueille chez lui des ouvriers algériens considérés comme des ennemis dans la région. Mal leur en a pris, pendant que ses collègues se faisaient emprisonner, Michel se fait expulser du territoire français et raccompagner manu militari à la frontière Suisse.

Maman le rejoindra quelques mois plus tard avec ses 3 enfants (de 4, 3 et 1 ans).

Entre 1958 et 1968, il exerce son ministère à Ormont-Dessous, période durant laquelle avec des amis du district d'Aigle, il organise un jumelage entre un village algérien (laissé à l'abandon par les cadres des entreprises françaises) et le district, pour permettre à des jeunes algériens de venir se former auprès de diverses entreprises (menuiserie, restaurants, maçonnerie, etc.). L'arrivée de ces «fellaghas» ne se fera pas sans mal, mais vaudra bientôt à papa le surnom bien vaudois de «ministre des affaires étrangères».

A la mémoire de M. Luther King

Pour le jeune adolescent que j'étais en 1968, cette année marquée par les assassinats du Révérend Martin Luther King, puis de Bob Kennedy, fut celle de grands changements.

Papa organisait une grande bibliothèque,

éditait avec ses amis un petit journal et je les aidais lors de l'adressage manuel, puis du tri des journaux par N^{os} postaux grâce à mon expérience (j'ai travaillé plusieurs fois au centre de tri postal de l'avenue d'Ouchy). Ce tri préalable permettait d'économiser des frais de port demandés par les PTT.

Je me rappelle avec plaisir tous les noms des personnes côtoyées lors de leur passage à notre table, lors de conférences organisées sur le thème de la non-violence. Je m'en voudrais de ne pas citer ici les noms de quelques-uns:

Jean-Marie Müller, Jean Goss et Hilda Goss-Mayr, le général Jacques de Bollardière, Jean van Lierde, André Trocmé, Jean Lasserre, ou encore Edmond Kaiser et j'en oublie certainement beaucoup.

Diverses associations ont encore leur nom gravé dans mon esprit, tels que la Communauté de l'Arche, l'Internationale des Résistants à la Guerre, le Service Civil International, la Fédération Romande des mouvements non-violents.

C'est aussi la période durant laquelle la table familiale s'enrichit de discussions sur l'objection de conscience, de préparations de défenses de candidats à l'objection, de récits de procès, de visites dans les prisons. On entend régulièrement parler de Gandhi, Lanza del Vasto, Dom Helder Camara ou encore M. Oppenheimer et Martin Niemoeller.

Son engagement en faveur de la reconnaissance d'un Service Civil en Suisse l'amène à organiser régulièrement des chantiers d'activités avec des civilistes étrangers, citoyens européens de l'ouest comme de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie), ressortissants africains ou sud-américains. On parle toutes les langues en réparant des chalets d'alpage, des chemins agricoles ou encore en remplaçant des agriculteurs malades. Ces jeunes venus de divers horizons apprennent à se connaître et se lient d'amitié, par-dessus les frontières linguistiques, politiques ou confessionnelles. Les efforts déployés permettent de montrer l'intérêt d'occuper les forces vives à préparer la paix, plutôt que d'envisager une défense armée.

Michel fait également divers voyages et représentations auprès de congrès, en

Tchécoslovaquie (derrière le rideau de fer, à l'époque), en Inde, à Moscou, et aussi en France (pays où il est à nouveau autorisé à se rendre après ses dix ans d'expulsion du territoire.)

Durant toutes ces années, papa continue d'exercer son ministère pastoral, en acceptant des remplacements dans diverses paroisses vaudoises, dans le désordre sauf omission : Moudon, Payerne, Ste-Croix, Oron, Savigny.

Son engagement en faveur des missions de paix le pousse à co-signer avec une trentaine de collègues prêtres et pasteurs une lettre au conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, où ils dénoncent le montant destiné au budget militaire suisse, alors que tant de peuples souffrent des méfaits des conflits armés. Ce paraphe lui vaudra comme à d'autres des remontrances sévères des responsables de l'Eglise vaudoise. Déçu et chagriné, il verra alors s'éloigner de lui la possibilité de postuler dans une nouvelle paroisse (Morges ? Yvonand ?).

Après de riches années consacrées à développer le MIR avec ses amis romands, sonne l'âge de la retraite. Michel n'en demeure pas moins actif dans divers milieux pacifistes et mouvements antimilitaristes.

Il laisse le poste de responsable du Centre Martin Luther King à des forces plus jeunes. La famille quitte l'avenue de Béthusy pour le chemin du Levant et dès 1974 s'installe à la route de Genève 52, au-dessus d'une ancienne usine de tricot (La Maille) qui va fermer quelques années plus tard. Cependant, il continue d'agir envers les moins favorisés, travaille comme chauffeur de taxi de nuit pour partager un peu leur condition.

Par un hasard tel que la vie nous en offre, le nouveau CMLK est actuellement installé à la rue de Genève, dans les locaux mêmes où Michel a habité quelques années.

Les enfants quittant le domicile parental, Michel et Annette vont passer les dernières années de leur vie à l'avenue de Montagibert où maman décède en 1987. Papa recueille dans l'appartement plusieurs étudiants étrangers à la recherche de logement, ensuite des requérants d'asile ou des réfugiés. Il fait encore la grève de la faim peu avant Noël, une année où un

requérant d'asile meurt dans un abri PC de Lausanne, pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux conditions offertes à ces familles démunies.

En février 1997, il se rend à Belgrade pour y rencontrer divers représentants des communautés religieuses yougoslaves, en mission de bons offices, espérant encore pouvoir éviter un conflit armé imminent.

Le cœur usé, il s'éteint sereinement la veille de Pâques, à la fin mars.

Permettez-moi de rappeler ici quelques lignes écrites par Georges Cuendet (bulletin romand de la réconciliation No 62 de juin 1997), après le décès de papa :

«Michel avait réellement vocation d'apôtre de la non-violence: il a tout fait pour la promouvoir. Quand il tenait une idée pour bonne, il la poursuivait jusqu'à sa réalisation. Son insistance allait parfois jusqu'à irriter ses partenaires; comment dire mieux: il était une main de fer dans un gant de velours. Mais ajoutons que cette main était toujours fraternelle. Par ailleurs, il multipliait les contacts avec ceux dont les convictions n'étaient pas les siennes. Sans avoir soulevé les foules, Michel en a entraîné plusieurs à s'engager dans la voie du refus de la guerre et de l'amour, dans l'esprit d'un Evangile vécu et appliqué.»

Samuel Grenier, décembre 2003

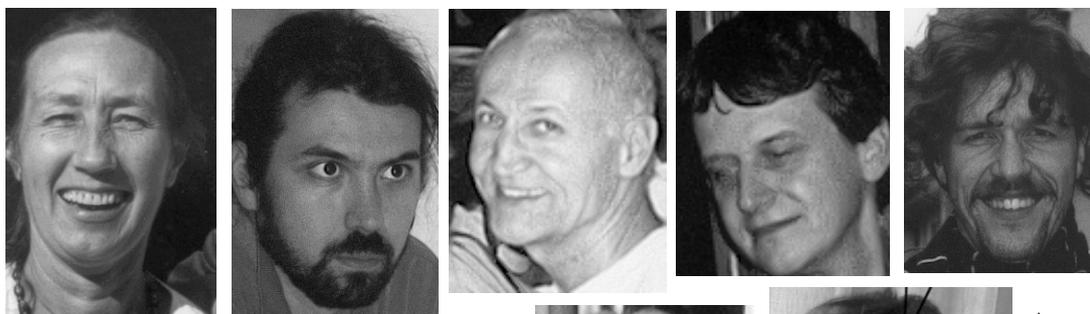
A suivre...

Dans le numéro de juin est paru le «Cahier no 1 - spécial 35 ans du CMLK» portant sur le Centre dans les années 70, du côté de l'édition, une documentation unique en Suisse, PBI : une collaboration réussie, Tour de Romandie à vélo, le CMLK et l'Autre, la médiation de voisinage, Causes Communes Vaud en Croatie, le cake de Madame Rinsoz.

Vous avez conservé des photos, vous souhaitez réagir à un article ou partager un témoignage, n'hésitez pas à nous les transmettre !

Début d'un album de photos

Quelques photos retrouvées ici et là, quelques noms, quelques visages de secrétaires et membre actifs du CMLK.



Béatrice Crabbé-Béguin
Johnny Walther
Jean-Denis Renaud
Pierre Zwahlen
Yvan Bourquard



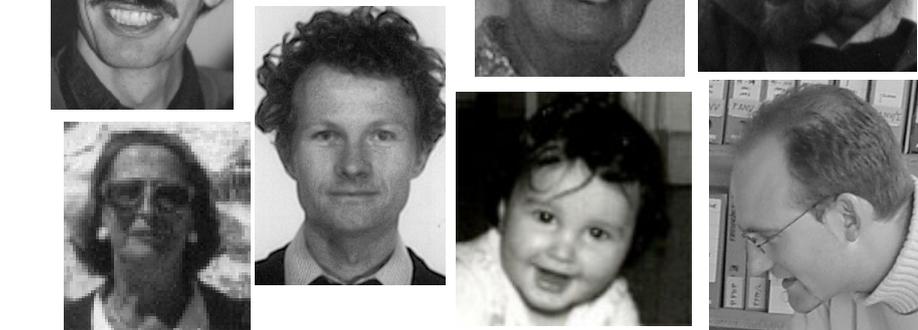
Jean-Philippe Jeannerat
Philippe Beck
Madeleine Rinsoz
Olivier Lange



Muriel Lasserre
Sandrine Bavaud
Michel Monod
Anouk Henry
Jean Grin



Gilles Falquet
Jean-Luc Portmann
Jeanne Golay
Roger Gaillard
Christian Bühler



Violetta Fasanari Bourquin
Olivier Rumpf
Michel Mégard
Marc Monney

Anciens et anciennes secrétaires du CMLK, par ordre chronologique : Michel Grenier, Claire-Annette Aerny, Michel Froidevaux, Alain Lenoir, Jean-Claude Hennet, Pascal Tharin, Michel Mégard, Roland Wiget, Jean-Frédéric Rosselet, Jean-Philippe Jeannerat, Raymond de Morawitz, Alain-Yan Mohr, Philippe Beck, Jean-Marc Trottet, Florence Godoy, Jean-Daniel Forestier, Anne-Claude Liardet, Patricia Meystre, Urs Geiser, Loyse-Claire Rochat, Jean-Luc Portmann, My-Phuoc Durous, Christine Butet, Pascal Holenweg, Daniel Studer, Stéphanie Perrin, Christian Bühler, Antonia Leresche, Johnny Walther, Béatrice Crabbé-Béguin, Yvan Bourquard, Jean Grin, Roger Gaillard, Sandrine Bavaud, Anouk Henry.